

**DE L'INTERVENTION EN TEMPS DE CRISE AU PLAIDOYER
A LONG TERME : PROMOUVOIR LA TOLERANCE ET LE
RESPECT DES DROITS DES GROUPES VULNERABLES
AU SENEGAL**



Senegaalay sunu gaal, nañu joow te mànkoo

**Comité restreint du Comité de crise
Mars 2011**

Comité restreint du Comité de crise

**DE L'INTERVENTION EN TEMPS DE CRISE AU PLAIDOYER A LONG
TERME : PROMOUVOIR LA TOLERANCE ET LE RESPECT DES
DROITS DES GROUPES VULNERABLES AU SENEGAL**

Table des matières

Acronymes.....	3
Remerciements.....	4
Vécu et témoignages de MSM.....	6
Résumé analytique.....	7
Historique.....	8
But et objectifs du plan de plaidoyer.....	10
Cadre conceptuel.....	11
Schéma du processus de développement et de mise en œuvre du cadre stratégique.....	14
Description du processus de développement et de mise en œuvre.....	15
Axes stratégiques :.....	17
Elaboration de messages d'information.....	17
Formation et plaidoyer.....	22
Nouer des alliances à l'échelle nationale, sous-régionale et internationale.....	29
Mot de la fin.....	38
Bibliographie.....	39

Acronymes

ACI :	Africa Consultants International
AFJS :	Association des Femmes Juristes du Sénégal
AFRICASO:	African Council of AIDS Service Organizations
AJWS :	American Jewish World Service
ANCS :	Alliance Nationale Contre le SIDA
ARV :	Antirétroviraux
CEDEAO :	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CESTI:	Centre d'Etudes des Sciences et Techniques de l'Information
CNLS :	Conseil National de Lutte contre le SIDA
CORED:	Comité pour l'Observation de l'Ethique et de la Déontologie
CTA :	Centre de Traitement Ambulatoire
DLSI :	Division de Lutte contre le SIDA et les IST
ENAM :	Ecole Nationale d'Administration et de la Magistrature
ENDA :	Environnement et Développement du Tiers Monde
FHI:	Family Health International
GRAG:	Global Research and Advocacy Group
HRW:	Human Rights Watch
IGLHRC:	International Gay and Lesbian Human Rights Commission
ISE :	Institut des Sciences de l'Environnement
IST:	Infections Sexuellement Transmissibles
MSM:	Men who have Sex with Men
NU :	Nations Unies
OBC :	Organisation à Base Communautaire
OCB :	Organisation Communautaire de Base
ONDH :	Organisation Nationale des Droits de l'Homme
ONG :	Organisation Non Gouvernementale
ONUSIDA :	Programme Commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA
OSC :	Organisation de la Société Civile
OSIWA:	Open Society Initiative for West Africa
PNUD:	Programme des Nations Unies pour le Développement
PVVIH :	Personne Vivant avec le VIH
RADDHO :	Rencontre Africaine pour la Défense des Droits de l'Homme
RADI :	Réseau Africain pour le Développement Intégré
SIDA :	Syndrome de l'Immunodéficience Acquise
TS:	Travailleur du Sexe
UCAD :	Université Cheikh Anta Diop
UGB :	Université Gaston Berger
VIH :	Virus de l'Immunodéficience Humaine

Remerciements

Cette publication est le produit d'une collaboration au sein du Comité restreint entre acteurs internationaux, nationaux et organisations de la société civile travaillant sur le VIH/SIDA auprès des minorités sexuelles MSM au Sénégal. L'impact négatif de la violence contre les MSM sur l'efficacité du programme national de prévention et de prise en charge du VIH/SIDA a motivé le groupe restreint à réfléchir sur des stratégies pour rétablir la tolérance pour cette minorité sexuelle. Les analyses de base qui ont servi à la préparation de ce document résultent du vécu des membres du comité ainsi que de la synthèse de plusieurs travaux antérieurs qui ont été menés auprès des MSM et publiés par : Africa Consultants International ; Alliance Nationale Contre le SIDA ; Enda Santé en collaboration avec l'Université John Hopkins ; Human Rights Watch ; International Gay and Lesbian Human Rights Commission ; PANOS ; Programme Sahara/ISE/UCAD ; Population Council ; World Bank ; etc.

Les membres du Comité restreint expriment leur gratitude à Dr Ibra Ndoye (CNLS), Baba Gumbala (Alliance Internationale), Béchir N'Daw (PNUD), Mamadi Diakité (ONUSIDA), Meskerem Grunitzky-Bekele (ONUSIDA), Ramatoulaye Dioum et Akua Kwateng-Addo (USAID) pour leur soutien et leurs commentaires et contributions qui ont permis l'amélioration du contenu du document. Des remarques pertinentes ont été formulées par la Division SIDA/IST du Ministère de la Santé du Sénégal, le Conseil National de Lutte contre le SIDA et un groupe consultatif de leaders associatifs MSM. Etant donné la difficulté à citer tous ceux et toutes celles qui ont été impliqués dans l'élaboration de ce cadre stratégique, une attention particulière est portée à la contribution de Barbara Sow (Family Health International) pour son appui moral et technique.

Le financement pour l'élaboration du cadre stratégique est une contribution de ACI et, par la suite, de FHI/USAID à ACI qui aura permis la finalisation du présent document. Les orientations stratégiques formulées sont celles des auteurs de ce document et ne reflètent pas les positions de FHI/USAID.

La page de couverture a été préparée par Diarra Diakhaté (ACI).

Contact principal

Africa Consultants International
BP : 5270
509, SICAP Baobab
Dakar-Fann, Sénégal
Email : aci@acibaobab.org
Site Web: <http://www.acibaobab.org>

Coordination du processus d'élaboration du document : Africa Consultants International

Rédaction

Gary Engelberg Africa Consultants International (ACI)
Amadou Moreau Global Research and Advocacy Group (GRAG)

Ont contribué aux révisions du document

Abdoulaye Ciré Anne Family Health International
Madické Diagne Alliance Nationale Contre le SIDA
Mamadi Diakité Programme Commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA
N'Dack Diop Institut des Sciences de l'Environnement/UCAD
Daouda Diouf ENDA Santé
Bougouma Fall Traductrice freelance
Ellen Foley Clark University
Baba Goumbala Alliance Internationale
Tidiane Kassé Journaliste
Innocent Laison African Council of AIDS Service Organizations
Maguette Mbodj Alliance Nationale Contre le SIDA
Mamadou Mbaye Family Health International
Dominique Mendy Centre d'Etudes des Sciences et Techniques de l'Information
Bara Ndiaye ENDA Santé
Cheikh Ibrahima Niang Institut des Sciences de l'Environnement/UCAD
Djibril Niang Conseil National de Lutte contre le SIDA
Ndèye Seune Niang Family Health International
Paul Sagna SIDA Service
Barbara Sow Family Health International
Djiby Sow Africa Consultants International
Khoudia Sow Institut de Population, Développement et Santé de la Reproduction

Comité restreint

Abdoulaye Ciré Anne Family Health International
Madické Diagne Alliance Nationale Contre le SIDA
Mamadi Diakité Programme Commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA
Abdou Khoudia Diop Division de Lutte contre le SIDA et les IST
N'Dack Diop Institut des Sciences de l'Environnement/UCAD
Daouda Diouf * ENDA Santé
Patrick Eba Programme Commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA
Gary Engelberg * Africa Consultants International
Baba Goumbala* Alliance Internationale
Innocent Laison* African Council of AIDS Service Organizations
Mamadou Mbaye Family Health International
Maguette Mbodj* Alliance Nationale Contre le SIDA
Dominique Mendy Centre d'Etudes des Sciences et Techniques de l'Information
Amadou Moreau* Global Research and Advocacy Group
Béchir N'Daw Programme des Nations Unies pour le Développement
Bara Ndiaye ENDA Santé
Cheikh Ibrahima Niang* Institut des Sciences de l'Environnement/UCAD
Djibril Niang* Conseil National de Lutte contre le SIDA
Ndèye Seune Niang Family Health International
Paul Sagna* SIDA Service
Barbara Sow Family Health International
Djiby Sow Africa Consultants International
Khoudia Sow* Institut de Population, Développement et Santé de la Reproduction
Nylaan Thiam Consultante
Dirk Van Hoved* Programme Commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA

* Membres fondateurs

Vécu et témoignages de MSM

- « *Ma famille et mes voisins m'ont accusé et chassé de la maison/de ma chambre... Quelqu'un pourrait-il m'aider et parler à ma famille afin de les aider à leur tour à se faire aux réalités de ma vie et de mon orientation sexuelle ?* »
- « *Les forces de police ont fait une rafle chez moi/dans ma chambre...et m'ont accusé d'actes illégaux. Comment trouver un avocat compréhensif ? Qui dois-je contacter pour que le comité ad hoc soit informé de ce qui s'est passé et de ma situation actuelle : avocats, points focaux de quelles organisations intervenant dans le plaidoyer ?* »
- « *Il faut que je me fasse dépister. Qui dois-je voir ?* »
- « *J'ai fait le dépistage et le résultat m'a anéanti. Que faire maintenant ? Où aller ?* »
- « *J'ai été exclu(e) de l'école et le soutien financier que je recevais m'a été retiré...je veux continuer mes études afin de pouvoir subvenir à mes besoins..* »
- « *Je m'en sortais bien avec ma boutique..Mais des individus ont mis le feu à la boutique/ Existe-t-il une organisation qui pourrait me dépanner en me procurant un peu d'argent pour mes besoins élémentaires ?* »
- « *Des fois, si je viens en ville, je n'ai pas de quoi me payer le billet pour le voyage retour. J'étais tailleur avant et je pouvais subvenir à mes besoins. Maintenant, je n'ai plus rien. Une chose est le manque d'argent et de nourriture. Là, je peux juste me terrer dans ma chambre, mais quand il s'agit de payer le loyer, là c'est autre chose. Rien qu'à penser à mon expulsion de la chambre que je loue je deviens malade ! Le jour où cela arrivera, je vais rédiger une petite note et je me pendrai après. Je n'ai pas d'autres choix* »
- « *Ils [les policiers] nous tapaient dessus matin, midi et soir. Nous n'avions pas droit à un avocat et il nous était interdit de faire des appels téléphoniques. Les policiers ne cessaient de nous rappeler que nous n'avons aucun droit parce que nous sommes impurs, maudits et que nous ne devons rien partager avec les autres, même pas les toilettes* »
- « *Les policiers ont pris nos téléphones et ont relevé les numéros de nos proches. L'un d'eux a appelé ma mère et lui a dit : « Vous savez quoi ? Votre fils est homosexuel ! » avant de lui raccrocher au nez* »
- « *Je porte le même nom de famille qu'un des policiers qui nous torturait. Dès qu'il s'en est rendu compte, il s'est mis dans une colère noire et m'a traité de tous les noms. Il m'a fait savoir que je ne méritais pas de vivre ; tout ce que je mérite pour lui, c'est l'enfer, parce que son nom ne rime pas avec homosexualité* »
- « *Un des policiers a dit à ses collègues : il ne faut pas les frapper au visage, à la tête ou dans le dos. Il faut plutôt les taper aux fesses ; là, ils auront mal, parce qu'ils font des rapports anaux. Comme ça, ils ne vont plus recommencer* »
- « *Quand ils voulaient me taper sur les fesses, ils me disaient : « viens prendre ton petit-déjeuner ou viens prendre ton dîner ! » Les mêmes policiers me soumettaient à cette épreuve matin, midi et soir. Mon corps était couvert d'hématomes et de plaies. Je ne pouvais plus me coucher. Je ne pouvais même pas pisser. J'essayais de pisser pendant trois minutes, mais rien ne sortait* »
- « *J'ai été sauvagement attaqué par mes voisins que je connais très bien, mais je ne pouvais pas me rendre à la police pour les dénoncer. J'avais vraiment peur!* »

Comité restreint du Comité de crise

DE L'INTERVENTION EN TEMPS DE CRISE AU PLAIDOYER A LONG TERME : PROMOUVOIR LA TOLERANCE ET LE RESPECT DES DROITS DES GROUPES VULNERABLES AU SENEGAL

Résumé analytique

Les bons résultats que le Sénégal a enregistrés ces dernières années en matière d'intervention auprès des groupes vulnérables afin de contenir la forme concentrée de l'épidémie VIH/SIDA dans le pays ont été menacés par une réaction violente grandissante contre l'homosexualité et les MSM (hommes qui ont des rapports sexuels avec d'autres hommes). Les MSM sont devenus plus visibles dans la société sénégalaise pour s'être impliqués de plus en plus dans la réponse au VIH/SIDA au niveau national, encouragés en cela aussi par les organisations internationales dans l'affirmation de leur identité – particulièrement suite à la rencontre ICASA tenue à Dakar en 2008. Malheureusement, il s'en est suivi un violent déchaînement d'indignation et de débat public. Plusieurs cas de persécution, d'arrestation et de détention d'homosexuels, en commençant par l'arrestation de participants à un prétendu mariage homosexuel en janvier 2008, ont attiré l'attention au niveau international.

En réaction à l'arrestation qui s'en est suivie de militants homosexuels de la prévention du VIH, un collectif d'organisations sénégalaises et internationales de réponse au SIDA, d'organisations non gouvernementales et de chercheurs a mis sur pied un comité informel de crise afin d'obtenir leur libération. Un sous-comité appelé le **Groupe restreint** a commencé à élaborer des stratégies permettant de répondre à la persécution des MSM au Sénégal et de promouvoir un plus grand respect pour la dignité de ces derniers. Ce groupe a commencé à discuter des voies et moyens de présenter un discours alternatif aux appels à la violence lancés par des religieux conservateurs, des dirigeants politiques et certains journalistes selon qui le développement de l'homosexualité ne serait qu'un autre exemple de l'agression du monde occidental contre l'Islam et la souveraineté nationale, ainsi qu'une détérioration des valeurs traditionnelles. Bien que les militants de la réponse au SIDA aient été libérés en avril 2009, d'autres cas d'arrestation et d'emprisonnement d'homosexuels ou perçus comme tels ont été enregistrés.

La présente proposition est un projet de plan de plaidoyer que le groupe restreint a élaboré pour lutter contre l'homophobie et développer la tolérance vis-à-vis des MSM au Sénégal. Le plan identifie un certain nombre de messages religieux, culturels et sociaux sous-jacents qui ont caractérisé la visibilité croissante des MSM et la violente réaction à leur encontre récemment enregistrée ; il présente en outre une approche multidimensionnelle pour répondre à ces messages. En utilisant tant l'approche fondée sur les droits que celle de santé publique et en essayant de s'inspirer des discours culturels et religieux de tolérance et de non violence, ce plan de plaidoyer est conçu pour répondre à la vague actuelle de sentiment anti homosexuel et s'assurer que les MSM puissent continuer d'avoir accès aux services de traitement et de prévention du VIH/SIDA.

Le plan de plaidoyer s'articule autour de trois domaines clés d'intervention, à savoir : **élaboration de messages d'information, dispensation d'une formation, et création d'alliances**. Les messages comprennent des informations exactes sur le VIH/SIDA, l'impact de l'homophobie sur la réponse du Sénégal au SIDA, tout en veillant aux droits fondamentaux des MSM et en mettant en exergue les valeurs traditionnelles de promotion de la tolérance. La formation se fera en direction des MSM, des journalistes sénégalais, des prestataires de services de santé, des ONG et associations, de la police et du système judiciaire. Des alliances seront recherchées et nouées entre les défenseurs des MSM et des leaders chrétiens et musulmans modérés, journalistes, représentants des autorités publiques et politiciens, organisations de défense des droits de l'homme et associations anti-SIDA, et des intellectuels sénégalais.

Historique

Dans la réponse au VIH/SIDA, l'exemple du Sénégal a longtemps été loué comme une réussite africaine. Contrairement à nombre d'autres gouvernements africains qui ont mis du temps à accepter la présence du SIDA dans leurs pays, les autorités sénégalaises ont rapidement reconnu les effets dévastateurs que pouvait avoir la pandémie dès 1986, suite aux six premiers cas de la maladie identifiés à Dakar. Très tôt, des coalitions se sont formées avec le gouvernement, les chefs religieux et la société civile. Cela a facilité des initiatives en direction d'une prise de conscience publique coordonnée et d'une campagne d'éducation à la prévention. Aujourd'hui, le profil de l'épidémie du VIH/SIDA au Sénégal est de type concentré, avec une séroprévalence faible d'environ 0,7%, mais plus élevée chez les groupes vulnérables tels que les travailleurs/euses du sexe (20%) et les MSM (21,5%) (UNAIDS 2008, CNLS 2007, Wade 2005). En outre, des études sur l'homosexualité menées par une équipe d'universitaires-chercheurs ont révélé des approches novatrices avec des organisations de MSM et leur mobilisation dans les initiatives de prévention, de prise en charge et de soutien, plaçant encore le Sénégal à la pointe de la réponse à l'épidémie en Afrique (Niang et al. 2003).

Au Sénégal, le contexte général a joué un rôle dans la réussite du pays à lutter contre la propagation du VIH. En effet, le pays est connu pour sa stabilité politique et sa longue tradition démocratique pluripartite. Le socle de cette stabilité repose sur une tradition de tolérance religieuse que reflètent les relations entre Chrétiens et Musulmans, et entre les différentes confréries musulmanes. Dans le cadre de cette dynamique d'innovation, le programme national de lutte contre le SIDA du Sénégal, les ONG et d'autres partenaires, ont encouragé la mise sur pied d'organisations qui ont renforcé les réseaux sociaux de MSM et de travailleurs/euses du sexe. Les organisations de MSM se sont avérées particulièrement dynamiques et efficaces dans la promotion de l'utilisation du préservatif, le suivi des MSM vivant avec le VIH et l'organisation de mobilisations de masse en faveur de l'éducation et de la sensibilisation au VIH.

L'efficacité des programmes de réponse au SIDA du Sénégal ayant accordé la priorité au suivi sanitaire des travailleurs/euses du sexe, trouve sa source dans l'acceptation tacite du travail du sexe dans la société sénégalaise (Niang, 1996 ; Diop, 1978). Cette acceptation semble s'être construite par le biais de la tendance à éviter un langage cru et par l'usage d'un langage plutôt implicite, subtil et codé, concernant le travail du sexe. Des études récentes (Niang 2009 ; Niang 2003) ont fait état de la tolérance à l'endroit des MSM dans certaines composantes de la société sénégalaise. Des rôles sociaux (re)connus sont traditionnellement attribués à des catégories particulières de MSM ; toutefois, la reconnaissance directe de leurs pratiques sexuelles reste entourée d'un grand tabou.

En dépit de cette longue tradition de tolérance culturelle et religieuse, les récentes réactions sociales et judiciaires violentes (y compris la violence de la foule) contre les militants de la cause du SIDA et les pairs éducateurs homosexuels en 2008, sont le signe d'une intolérance croissante envers les minorités sexuelles à Dakar. Nous assistons à une montée dangereuse de l'homophobie au Sénégal (www.xibar.net/publication2009). Les homosexuels font l'objet de multiples formes de sévices, de violence physique et de harcèlement. Des homosexuels ont fait la une de journaux qui les présentent comme des citoyens de seconde zone ne méritant que les pires exactions. C'est suite à la couverture médiatique d'un prétendu « mariage entre homosexuels » par un magazine local que la police a procédé à des arrestations et que nous avons assisté à des scènes de violence collective contre des hommes dont les photos avaient été publiées (www.pambazuka.org/fr2008). Des appels au meurtre lancés par certaines organisations islamiques ont été relayés par la presse. Des scènes de profanation de tombes et d'exhumation de corps d'homosexuels se sont multipliées (www.jeuneafrique.com2009). La violence à l'encontre des MSM se déroule dans un contexte de quasi impunité, et même les forces de police sont souvent accusées de mauvais traitement à l'encontre de prétendus homosexuels.

Comme le souligne le rapport produit par Human Rights Watch (HRW), l'inclusion des MSM dans les programmes de réponse au VIH/SIDA les a rendus plus visibles et « ...a rendu la population, en particulier les segments les plus actifs au plan politique et les plus visibles, encore plus vulnérables qu'auparavant à la violence émanant d'acteurs publics et de particuliers » (rapport 2010 de HRW sur le Sénégal).

Cette intolérance grandissante a compromis des années d'efforts pour étendre les services sociaux et de proximité aux MSM qui restent particulièrement vulnérables à l'infection par le VIH. Bien que le programme national de lutte contre le SIDA ait identifié, dans son plan stratégique 2007-2011, la satisfaction des besoins des MSM en matière de prévention, de traitement et de soutien social comme un objectif clé, l'hostilité croissante à l'encontre de l'homosexualité, notamment les appels à la répression et sa criminalisation grandissante, ont créé un climat dans lequel il devient de plus en plus difficile de protéger les droits des homosexuels et de réduire leur vulnérabilité face au VIH/SIDA.

Une étude récente ENDA/Johns Hopkins de l'impact du climat répressif qui règne sur la communauté MSM montre que, bien que les aspirations de ceux-ci aillent de la totale reconnaissance de leurs droits à un plus grand respect de leur vie privée, la principale préoccupation liée aux conséquences de la répression réside dans l'accès réduit à la prévention et aux soins qu'elles ont provoqué.

La criminalisation de l'homosexualité au Sénégal est l'un des défis majeurs auxquels est confrontée la promotion des programmes VIH/SIDA en faveur des MSM. Bien que le Sénégal ait ratifié la plupart des déclarations mondiales sur les droits de l'homme, l'article 319 du code pénal condamne les relations sexuelles entre personnes du même sexe. Les peines éventuelles incluent un emprisonnement allant jusqu'à cinq ans et des amendes d'un million de francs CFA. Cette disposition date de 1962 mais n'a été appliquée que très rarement. Dans le principe, l'article 319 s'applique aussi bien aux femmes qu'aux hommes. Cependant, s'agissant des femmes, l'on ne dispose que de peu de documents portant sur son application contre ces dernières. Toutefois, nous assistons à l'émergence, dans les médias, d'un discours religieux condamnant également les relations sexuelles entre femmes.

La montée des discours à l'encontre des MSM – ainsi que la violence qui les accompagne – repose, en partie, sur la tentative de se rallier des idées culturelles et religieuses particulières à des fins politiques et hégémoniques (Bop 2008). L'un des arguments récurrents consiste à présenter l'homosexualité comme un phénomène externe à l'Afrique et qui heurte la conscience morale et religieuse, ou comme une sorte d'invasion culturelle occidentale. D'autres discours accusent les MSM de propager le VIH. Souvent, discours homophobes et condamnations des travailleurs/euses du sexe se chevauchent dans la mesure où l'on pense que tant les MSM que les travailleurs/euses du sexe enfreignent les normes du comportement sexuel. Bien que plus progressistes que celles de nombre de pays africains, les dispositions de la loi sénégalaise relative à la prostitution souffrent de lacunes graves s'agissant de l'accès des femmes plus jeunes aux services, de la protection des femmes contre les sévices des forces de police, de la discrimination multiforme, de l'exclusion sociale et de la violence sexiste.

La violence contre les travailleurs/euses du sexe et les minorités sexuelles s'appuie sur l'exercice d'une violence sexiste qui viole les droits fondamentaux dont les conventions internationales connexes les plus importantes ont été ratifiées par le Sénégal. De telles formes de violence cherchent à punir des personnes que l'on soupçonne de transgresser les normes culturelles du comportement sexuel et de l'identité de genre.

Ces formes de violence, qui constituent des violations des droits fondamentaux, augmentent également la vulnérabilité au VIH et menacent les réalisations du Sénégal en matière de lutte contre le SIDA. De nombreux cas ont été rapportés, de MSM vivant avec le VIH qui évitent de se rendre dans les structures de santé pour se procurer leurs médicaments antirétroviraux de peur de se faire agresser. D'autres ont tout simplement fui le pays et trouvé refuge à l'étranger. Les réseaux MSM de distribution de préservatifs semblent avoir été gravement perturbés. Les activités de sensibilisation ont été suspendues, et la confiance envers les militants et les organisations de lutte contre le sida s'est considérablement érodée. Les MSM qui étaient

« sortis du placard » (en annonçant, de façon volontaire, leur orientation sexuelle ou identité de genre) au cours des programmes de prévention du SIDA sont devenus les cibles de violence physique de la part de foules en colère, d'ostracisme collectif et de descentes des forces de police. Nombre d'entre eux sont des MSM qui usent de stratégies de « couverture » (par le mariage et les relations hétérosexuelles) pour cacher leur orientation sexuelle. Leur incapacité à bénéficier des ressources thérapeutiques et de prévention va probablement accroître le risque de propagation du VIH entre MSM, et entre les MSM et leurs partenaires féminins ; cela pourrait contribuer à une propagation généralisée du virus.

Au-delà des implications de l'intolérance grandissante envers les travailleurs/euses du sexe et les minorités sexuelles pour les stratégies de prévention du VIH/SIDA du Sénégal, l'homophobie et l'intolérance représentent de sérieuses menaces à la cohésion sociale et à la stabilité sociopolitique et religieuse qui ont historiquement prévalu au Sénégal. Le climat de violence sexiste, à l'encontre des minorités sexuelles, constitue également une menace pour la liberté académique et pour la recherche portant sur les droits sexuels et sur ces minorités, dans la mesure où les chercheurs sont également victimes d'ostracisme et de tentatives d'intimidation.

Bien qu'au niveau du Groupe restreint, nous soyons conscients de la menace grave que le climat actuel d'intolérance représente pour l'avenir du Sénégal, nous soutenons qu'il est possible de transformer la crise en une opportunité de dialogue, de discussion et de changement social constructif. Le présent plan de plaidoyer est conçu en vue de promouvoir la cohésion sociale et la protection des droits de l'homme, deux facteurs essentiels à la réduction de la vulnérabilité liée au VIH/SIDA.

But et objectifs du plan de plaidoyer

But : Promouvoir le respect des droits de l'homme et la cohésion sociale pour enrayer la déshumanisation des MSM et permettre une sensibilisation, un traitement, une prise en charge et un soutien permanents en faveur des personnes vivant avec le VIH/SIDA au Sénégal et de toutes les personnes exposées à l'infection par le VIH.

Objectifs :

- Documenter de façon exhaustive les informations relatives au VIH/SIDA, à l'homosexualité, à l'homophobie, aux droits de l'Homme, aux valeurs socioculturelles et religieuses de la tolérance, etc.
- Renforcer les capacités des acteurs dont les MSM et autres personnes vulnérables au VIH.
- Renforcer le leadership des MSM et autres personnes vulnérables au VIH.
- Faire le plaidoyer auprès des différents leaders et autorités (politiques, coutumières, religieuses, sanitaires, etc.).
- Sensibiliser les populations à tous les niveaux (famille, communauté, prestataires de services, presse, etc.).
- Créer des services d'appui aux MSM victimes de stigma et discrimination.

Au cours de leurs recherches préliminaires et de leurs réflexions collectives, le Groupe restreint a identifié trois grands domaines et quinze axes d'intervention clés :

1) Elaboration de messages d'information

Axe # 1 – Disséminer des informations exactes et à jour sur la propagation du VIH, y compris une présentation équilibrée du VIH/SIDA et de l'homosexualité à l'intention des médias, des décideurs, des leaders religieux et politiques et du public en général.

Axe # 2 – Démontrer l'impact négatif de l'homophobie sur l'efficacité de la réponse nationale au VIH/SIDA.

Axe # 3 – Élaborer et diffuser des messages fondés sur les droits afin de défendre les droits fondamentaux des MSM, des autres groupes vulnérables et de tous les citoyens du Sénégal.

Axe # 4 – Mettre en exergue les traditions religieuses et culturelles de tolérance.

2) Formation et plaidoyer

Axe # 5 – Organiser des sessions de formation en renforcement de capacités et leadership, et offrir aux MSM des opportunités d'y prendre part.

Axe # 6 – Élaborer des programmes et organiser des séances de formation à l'intention des journalistes sur une couverture impartiale et non incendiaire de la question de l'homosexualité, en respectant les normes du bon journalisme et la dignité des MSM.

Axe # 7 – Travailler avec le système judiciaire et la police pour fournir des informations et une formation visant à mettre fin aux violations des droits fondamentaux des MSM et d'autres groupes vulnérables.

Axe # 8 – Élaborer des programmes de formation et les mettre en œuvre pour réduire l'ostracisme et la discrimination exercés par les personnels médical et social envers les MSM et d'autres groupes vulnérables.

Axe # 9 – Former les ONG, OCB et Associations, et sensibiliser les communautés.

3) Noier des alliances à l'échelle nationale, sous régionale et internationale

Axe # 10 – Encourager les alliances et la collaboration entre défenseurs des MSM et guides chrétiens et musulmans modérés.

Axis # 11 – En collaboration avec le CNLS et le Comité de Veille, identifier des alliés au sein des hautes autorités publiques du Sénégal : les Ministères, les législateurs (élus, députés et sénateurs) pour les sensibiliser aux diverses menaces nées de la vague d'homophobie et assurer une bonne communication qui se traduira par une coordination et un soutien, au niveau national, aux stratégies des MSM.

Axe # 12 – Identifier et collaborer avec des intellectuels modérés appartenant à différents secteurs et disposés à participer à la diffusion d'un discours alternatif sur les MSM.

Axe # 13 – Renforcer le leadership de la Société Civile et des défenseurs des droits de l'homme.

Axe # 14 – Bâtir des alliances entre MSM, acteurs de la société civile, services de l'Etat et organisations internationales pour la mise en place des services d'appui qui répondent aux besoins des MSM victimes de violences multiformes (stigmatisation, discrimination, etc.).

Axe # 15 – Promouvoir la coopération bilatérale, sous-régionale et internationale pour favoriser la tolérance et le respect des droits des groupes vulnérables.

Cadre Conceptuel

Nos stratégies font appel à une compréhension de l'intolérance et de l'homophobie qui contient des messages aux conséquences désastreuses dans les discours publics (presse écrite, radio, télévision, et sermons), des cas de violence réelle, et une violence symbolique et structurelle qui empêche les minorités sexuelles de chercher et d'obtenir des soins, réduit leur capacité à éviter l'infection au VIH et les expose à une plus grande probabilité de transmettre le virus à d'autres personnes.

Comme l'indiquent les objectifs, le plan de plaidoyer proposé tente de répondre à ces formes de violence, d'intimidation et d'intolérance, en adhérant à un discours alternatif fondé sur des informations exactes sur le VIH/SIDA, des valeurs locales culturelles et religieuses, et des notions répandues de droits humains. Outre l'influence qu'elles entendent avoir sur le débat public relatif au VIH/SIDA et aux MSM, les stratégies comportent des volets formation en leadership à l'intention des MSM eux-mêmes, intervention ciblée à l'intention de la presse sénégalaise (radio, presse écrite et télévision), formation à l'intention de la police et du système judiciaire, formation du corps médical, et, enfin, développement d'alliances entre acteurs du VIH/SIDA, défenseurs des MSM, organisations des droits de l'homme, représentants respectables et respectés du gouvernement du Sénégal, leaders d'opinion et intellectuels, dirigeants et ecclésiastiques chrétiens et musulmans modérés et associations confessionnelles.

Entraves à la promotion de la tolérance à l'égard des MSM et d'autres minorités sexuelles

Au **niveau sociétal**, nous avons identifié les entraves suivantes à la promotion de la tolérance à l'égard des MSM et d'autres minorités sexuelles :

- Discours religieux associé à la haine et à la violence.
- Reportages dans les médias qui incitent à la violence contre les minorités sexuelles y compris les MSM.
- Interprétations (erronées) des concepts culturels qui se traduisent par l'intolérance et l'exclusion des minorités.
- Existence de lois discriminatoires en contradiction avec les droits de l'homme.
- Existence de cultures d'homophobie, de violence et de violence sexiste aux niveaux interpersonnel, familial et communautaire.
- Conscience peu claire et idées fausses à propos des situations de vulnérabilité et de risques liés à l'infection au VIH, ainsi que du rôle des MSM dans la propagation du virus.
- Compréhension insuffisante de la façon dont l'homophobie et la violence augmentent les risques et la vulnérabilité au VIH/SIDA pour la population générale.
- Manipulation des sentiments homophobes au profit de la promotion d'ambitions politiques.

Au niveau des **MSM** et autres minorités sexuelles, nous avons identifié les difficultés ci-après :

- Peur liée à la violence et à l'exclusion sociale.
- Obligation de faire profil bas pour des raisons de sécurité personnelle.
- Manque de leadership et de plaidoyer efficace pour leur propre condition.
- Rivalités et manque de solidarité entre différents groupes de MSM.
- Faibles niveaux d'intégration sociale et de capital social nécessaires en situation de crise.
- Réseaux sociaux insuffisants pour faciliter l'éducation à la prévention du VIH et la promotion des stratégies de réduction des préjudices.
- Manque d'informations et de compréhension des droits de l'homme.
- Nombreuses sources de marginalisation, ostracisme et vulnérabilité (toxicomanie, alcoolisme, précarité économique, faible estime de soi, prostitution).

- Peur de l'ostracisme et de la discrimination les poussant à éviter les services de santé.
- Faible estime de soi.

Au sein des structures **gouvernementales**, nous avons identifié les difficultés ci-après :

- Les systèmes sanitaire, politique et juridique reproduisent souvent l'ostracisme et la discrimination à l'encontre des MSM et des travailleurs/euses du sexe ; cela entrave l'accès des MSM aux services de prévention, de prise en charge et de traitement.
- La violence perpétrée par les forces de l'ordre contre les MSM en lieu et place de la protection qu'elles devraient leur offrir.
- Une protection inadéquate des droits fondamentaux des MSM dans le fonctionnement de l'appareil judiciaire.

Au niveau des organisations de la **société civile** qui interviennent dans la prévention et la prise en charge du VIH et dans la défense des droits des MSM :

- Coordination insuffisante des initiatives pour obtenir un impact maximal et éviter les chevauchements.
- Communication et collaboration insuffisantes entre groupes de défenseurs des droits de l'homme et groupes intervenant dans la réponse au VIH/SIDA.
- Initiatives sporadiques plutôt que soutenues.
- Implication insuffisante des MSM eux-mêmes dans l'élaboration de stratégies visant à promouvoir la tolérance et à renforcer les initiatives de prévention du VIH/SIDA.

Conception d'un discours alternatif

Pour inverser la montée de la violence sexiste et homophobe, nous devons mettre en œuvre des processus susceptibles d'éliminer ou de transformer ces entraves et concevoir des discours culturels, religieux et juridiques alternatifs. Il est également important de renforcer la recherche nécessaire pour la production d'outils de plaidoyer et l'élaboration de stratégies culturellement pertinentes en faveur d'un changement social progressiste. A la place d'une stratégie descendante, notre but est de travailler en collaboration avec les communautés de base et avec la participation active des groupes marginalisés.

Nos stratégies de plaidoyer feront appel à des méthodes basées sur la **culture**, la **religion**, et les **droits de l'homme**. Ces méthodes vont orienter nos stratégies, qui constituent le cœur du plan de plaidoyer. Les stratégies vont renforcer les capacités individuelles et collectives, orienter et opérer à des synergies entre les processus sociaux susceptibles de provoquer des changements structurels et des changements de comportement au niveau individuel. A mesure que ce projet va se dérouler, nos stratégies clés resteront en phase avec les recherches en cours, de sorte que nos interventions et nos actions soient éclairées et réorganisées sur la base de l'analyse et des résultats de la recherche les plus récents. Avec une coordination adéquate, les activités pourront parfaitement se compléter et se renforcer mutuellement pour un impact cumulé optimal.

Plusieurs facteurs importants participent à l'intolérance et à la discrimination en cours à l'encontre des MSM. L'analyse des textes juridiques montre l'existence de dispositions légales discriminatoires (la criminalisation de l'homosexualité), ainsi qu'une absence de protection juridique pour les minorités sexuelles et les personnes vivant avec le VIH. Il a été prouvé que cette sorte d'incapacité à protéger les **droits fondamentaux de l'homme** a des conséquences directes sur l'état de santé (Farmer 2005). L'impact négatif de l'homophobie sur l'efficacité de la réponse du Sénégal au VIH devient de plus en plus manifeste.

L'ostracisme et la discrimination comportent aussi d'importants **facteurs culturels**. L'on tend souvent à justifier certains modes d'oppression comme l'émanation indiscutable d'une tradition « culturelle », c'est-à-dire un *fait accompli* historique ou un décret religieux que les sénégalais tout comme les étrangers sont censés

accepter sans remise en question. Cependant, une étude approfondie de la culture peut dévoiler des concepts culturels (tels que ceux relatifs à l'idée de paix, de cohésion sociale, d'acceptation de la diversité et d'empathie) existants dans beaucoup de langues et cultures du Sénégal, qu'il est possible d'utiliser pour appuyer des processus aptes à contester les principales justifications de la violence. Nous considérons la culture comme une ressource dont il est possible de se servir pour justifier l'homophobie et les violations des droits de l'homme. Toutefois, la culture dispose également d'éléments capables d'appuyer d'autres concepts et références à la diversité sexuelle et aux droits fondamentaux des minorités sexuelles (Vijayendra Rao 2004 ; Airhihenbuwa 1995).

Les **discours religieux** peuvent aussi être utilisés comme instruments véhiculant la haine : l'homophobie et la violence sexiste d'une part, l'éclairage sur les pratiques de tolérance et la reconnaissance des droits fondamentaux d'autre part. L'implication de la chefferie traditionnelle et des guides religieux musulmans représentés par les confréries Tidiane, Mouride, Layeen et Khadr est une composante essentielle de notre plan de plaidoyer. Nous cherchons à favoriser une concertation avec ces leaders afin de tirer profit des traditions de tolérance et de quête de la paix et de la cohésion sociale que développent ces confréries. Nous impliquerons également l'Église catholique et les différentes confessions protestantes installées au Sénégal. La spiritualité et le respect du sacré, caractéristiques des religions traditionnelles africaines, seront aussi intégrés dans nos concertations avec les guides religieux.

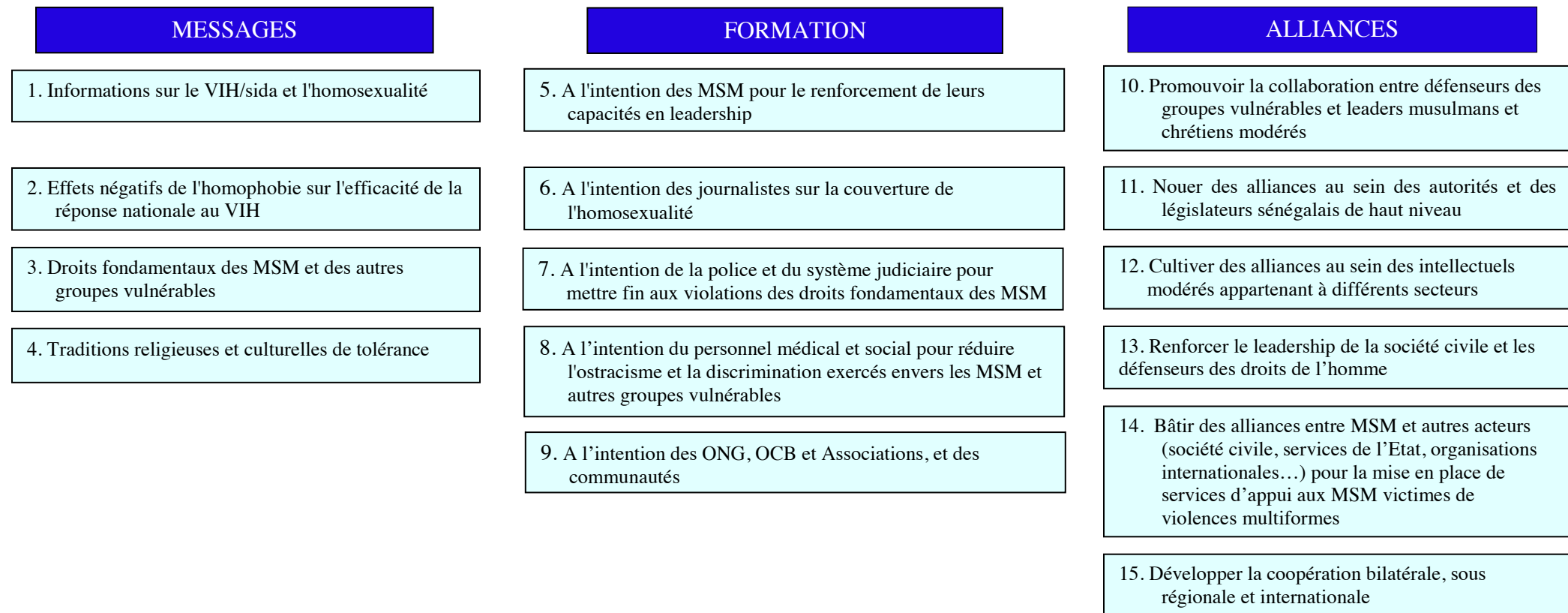
Schéma du processus de développement et de mise en œuvre du cadre stratégique

Phase I : Analyse situationnelle

Revue de la documentation • Analyse juridique de l'ensemble des lois relatives à l'homosexualité • Recherches initiales/collecte de données • Mise en commun des observations, expériences et expertise des acteurs clés

Phase II : Elaboration de la stratégie

Elaboration collective des domaines clés d'intervention pour contrer l'homophobie et promouvoir la tolérance



Phase III : Validation

Rencontre au sommet pour valider le document de stratégie et préparer le calendrier de mise en œuvre

Phase IV: Mise en œuvre : Transformer le comité restreint en comité élargi interdisciplinaire

Réunions périodiques pour suivre l'état de mise en œuvre du cadre stratégique

Phase V : Matériels de plaidoyer

Elaboration continue de matériels de plaidoyer de base et ciblé pour les quinze axes d'intervention

Description du processus de développement et de mise en œuvre

Phase I : Analyse situationnelle

La montée des cas de discrimination et de violence à l'encontre des MSM a encouragé un certain nombre d'initiatives de recherche consacrées à l'analyse des origines, de la mobilisation et des conséquences de cette réaction violente. Au fur et à mesure que le groupe disposait des résultats des initiatives de recherche et à mesure que les événements se présentaient, le groupe a intégré d'autres résultats et recommandations dans le cadre stratégique pour le plan de plaidoyer. La phase initiale de l'analyse a permis au Groupe restreint de partager des informations et d'étudier un certain nombre de sources importantes d'intolérance et d'homophobie.

Phase II : Elaboration des stratégies

Le Groupe restreint sur le plaidoyer a pris quelque 12 mois pour réfléchir à l'identification des sources d'intolérance et élaborer des stratégies de réponse à cette intolérance. Le groupe restreint a identifié trois domaines prioritaires et quinze axes d'intervention clés pour le plaidoyer. Ces activités devraient se traduire par la diffusion large, régulière et continue, d'un discours autre, basé sur des informations validées de manière scientifique, par le biais de tables rondes, de manifestations, de conférences, de présentations de résultats de recherche, d'articles et d'émissions, de sermons, mais aussi par des discussions en famille et de bouche à oreille.

Pour élaborer les stratégies, le groupe a mis en exergue les types d'idées politiques, religieuses, et culturelles ou faits sociaux qui ont servi de cadre à la réaction violente contre les MSM. Ils ont ensuite identifié les conséquences de ces discours pour arriver aux stratégies à mettre en œuvre. Enfin, le comité a proposé un certain nombre d'organisations et de personnes ressources (liste non-exhaustive) pouvant éventuellement contribuer au financement ou à la mise en œuvre de cette partie du plan de plaidoyer. (Voir tableaux en annexe).

Phase III : Validation

Dissémination de la version provisoire du cadre stratégique au sein des membres du Comité restreint ; recueil et intégration des réactions et suggestions ; discussions du contenu lors des rencontres du comité restreint ; inclusion des recommandations venant des études ; participation à des réunions et conférences ; rencontres avec les groupes de MSM, le représentant de la DLSI et le spécialiste en droits humains de l'ONUSIDA.

Phase IV : Mise en œuvre : Transformation du comité restreint en comité élargi interdisciplinaire

Avec la publication du cadre stratégique, en collaboration avec le CNLS et le Comité de veille et d'alerte, le groupe cherche à s'assurer du soutien actif d'un certain nombre d'organisations publiques différentes et de la société civile pour renverser ce vent d'intolérance et encourager un plus grand respect pour les droits de l'homme. Le groupe prône une approche multisectorielle apte à répondre aux sources politiques, religieuses et culturelles de la violence à l'encontre des MSM et des minorités sexuelles en général.

Le Groupe de travail continuera de tenir une série de rencontres axées sur les stratégies, et au cours desquelles ses membres et alliés pourront affiner et actualiser le présent cadre stratégique à mesure qu'il se déroule, identifier des gaps ainsi que d'autres acteurs à inviter en tant que partenaires, et déterminer les sources de financement nécessaires à la mise en œuvre du plan sur le long terme.

Chaque acteur s'appuiera sur ses ressources propres et ses partenaires traditionnels pour financer ses activités ; toutefois, le groupe de travail participera à l'identification d'activités souffrant de manque de soutien financier et aidera les acteurs publics et de la société civile à se rapprocher de divers partenaires en vue d'obtenir des financements. A mesure que les activités se multiplieront, le Groupe servira de forum pour le partage d'informations et la coordination des actions en vue d'une efficacité et d'un impact optimal. Le Groupe de travail servira également de mécanisme d'actualisation et de redéfinition des stratégies au fur et à mesure que des études présentent des informations supplémentaires et que les événements se déroulent.

Phase V : Elaboration de matériels de plaidoyer

Le Comité restreint a tenté d'identifier les types de messages alternatifs susceptibles de réfuter les idées politiques, religieuses, et culturelles ou faits sociaux qui ont servi de cadre à la réaction violente contre les MSM. Ce ne sont là que les grandes lignes des messages clés et des stratégies de plaidoyer. Ce document n'est donc pas exhaustif. Au fur et à mesure que se développeront son expérience et sa base de connaissances, le Groupe de travail devrait continuer à élargir les stratégies présentées ici et ajouter de nouveaux domaines d'intervention, de nouveaux messages et de nouveaux matériels de plaidoyer.

ELABORATION DE MESSAGES D'INFORMATION

Axe # 1 – Disséminer des informations exactes et à jour sur la propagation du VIH, et proposer une présentation équilibrée du VIH/SIDA et de l'homosexualité à l'intention des médias, décideurs, leaders religieux et politiques et du public en général.

Constats	Implications	Stratégie opérationnelle	Acteurs
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de sénégalais, y compris les décideurs, leaders politiques et religieux, associent la propagation du sida aux MSM. Cet état de fait participe à l'ostracisme, à l'intolérance et même à la violence envers les MSM s'ils sont perçus comme la cause de la propagation du VIH. • La presse transmet souvent des informations inexactes qui contribuent à ancrer ces idées fausses. 	<ul style="list-style-type: none"> • Il s'avère nécessaire de préparer et de diffuser de meilleures informations pour fournir un tableau plus exact de la transmission du VIH en général, et des informations plus exactes sur le rôle relatif des MSM dans la propagation du virus en particulier. • Nous pouvons utiliser la réponse à l'homophobie comme une occasion supplémentaire de diffuser des informations exactes sur la transmission du VIH/SIDA. 	<p><u>Pour contrer la diabolisation des MSM comme source de l'épidémie</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Encourager des autorités reconnues (ONUSIDA, Ministre de la Santé, CNLS, médecins, etc.) à faire des déclarations publiques expliquant comment se propage le VIH, le pourcentage de la transmission du VIH attribué au contact hétérosexuel, (mettre également le focus sur la transmission homosexuelle et le statut des MSM en tant que groupe vulnérable) ainsi qu'un rappel des comportements à haut risque. Par le biais de divers canaux, diffuser des informations telles que : <ul style="list-style-type: none"> - 85 à 90% de la transmission du VIH en Afrique se fait par voie hétérosexuelle - les relations sexuelles non protégées entre hommes âgés et jeunes femmes/filles sont particulièrement dangereuses - beaucoup de femmes sont infectées dans leur ménage par des époux infidèles - les relations sexuelles avec des partenaires multiples (hommes ou femmes) sont particulièrement dangereuses - les relations sexuelles non protégées par voie anale entre hommes d'une part, et entre hommes et femmes d'autre part, sont particulièrement dangereuses - hommes et femmes peuvent se protéger et protéger leurs partenaires de l'infection en utilisant de manière correcte et régulière des préservatifs de qualité • Former et impliquer davantage d'organisations communautaires et de la société civile dans la diffusion d'informations exactes sur le VIH/SIDA et les MSM à travers des initiatives de formation et de plaidoyer • Procéder à une large diffusion des déclarations et rapports des organisations internationales et des associations de défense des droits de l'homme sur le droit à la santé. 	<p><u>Liste provisoire</u></p> <p>Agences des Nations Unies (en particulier ONUSIDA) CNLS Ministère de la Santé Commission pour les droits de l'homme, RADDHO, ONDH Cheikh Ibrahima Niang (ISE/UCAD) Amadou Moreau (GRAG) Fatou Kiné Camara (AFJS) FHI ACI Organisations de la société civile travaillant directement avec les MSM (ex. : ENDA Santé, ANCS, ISE, Africaso, SIDA Service, CTA, etc.) Alliance Internationale</p>

Axe # 2 – Démontrer l'impact négatif de l'homophobie sur l'efficacité de la réponse nationale au VIH/SIDA.

Constats	Implications	Stratégie opérationnelle	Acteurs
<ul style="list-style-type: none"> • L'approche santé publique au plaidoyer en faveur des droits des MSM a tenté de démontrer à quel point l'homophobie menace l'efficacité de la réponse du Sénégal à l'épidémie à VIH. • De violentes expressions de l'homophobie ont obligé les MSM à vivre en cachette. Il en a résulté une interruption de leurs activités de sensibilisation au VIH, du travail des associations de MSM, et de la prise en charge et du soutien des personnes infectées ou affectées par le VIH. • Plusieurs MSM, dans leur fuite hors de chez eux, de leurs quartiers, de leurs villes d'origine et même du pays, ont arrêté de prendre leurs médicaments (ARV), avec des conséquences désastreuses pour leur santé. • Les lois concernant l'homosexualité constituent des facteurs de blocage pour l'accès des MSM à la prévention et à la prise en charge du VIH. • Les violences contre les MSM sont un facteur d'aggravation de la vulnérabilité au VIH. • Certains MSM ont arrêté de chercher des soins médicaux par peur, bien qu'ils risquent de vivre avec un VIH non traité et d'autres infections sexuellement transmises. • D'autres MSM ont eu recours à la prostitution – stratégie pleine de risques pour leur santé et celle de la société. • Beaucoup de MSM ont aussi des petites amies et des épouses avec qui ils entretiennent des relations sexuelles. Une raison supplémentaire pour mettre en relief la prévalence chez les MSM, leur degré de vulnérabilité, mais également celle de leur famille en raison de leurs pratiques bisexuelles. 	<ul style="list-style-type: none"> • Protéger les MSM c'est protéger la société toute entière. • Nous devons rappeler aux populations que chaque personne a droit aux soins médicaux, qu'elle ait ou non des pratiques comportementales que les autres trouvent inacceptables. • Il nous faudra mettre en exergue la relation qui existe entre une réponse efficace concernant les MSM et une réponse efficace à l'épidémie en général ; nous devons illustrer cette réalité à l'aide d'exemples et de témoignages poignants. • Le traitement et la prise en charge permanents des MSM sont essentiels à une réponse efficace au sida pour TOUS les sénégalais. • Obliger les MSM à se cacher revient à les priver d'informations et de soins de santé ; par ailleurs, cela les empêche de parler publiquement des dangers du VIH en vue de convaincre d'autres MSM à se protéger. • Priver les MSM d'informations, de prise en charge et de soutien ouvre au virus une porte d'entrée dans la société sénégalaise, exposant tous les sénégalais au risque. 	<p><u>Afin de démontrer à quel point la persécution des MSM menace l'efficacité de la réponse du Sénégal à l'épidémie à VIH et met toute la société à risque</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Encourager des autorités reconnues (CNLS, Ministre de la Santé, ONUSIDA, médecins, ONG, etc.) à faire des déclarations publiques sur : <ul style="list-style-type: none"> ✓ le danger accru du sida pour TOUS les sénégalais que provoquent l'intolérance et la persécution (la chasse aux travailleuses du sexe de Ndangane, Kaolack, et leur éparpillement sur tout le territoire vers la fin des années 80 est révélatrice du lien existant entre la persécution des groupes vulnérables et la propagation du virus). ✓ 85 % des MSM interviewés dans l'étude conjointe de Population Council/ISE en 2002 ont déclaré avoir des rapports sexuels tant avec des femmes qu'avec des hommes ; certains sont mariés et ont des enfants ; beaucoup d'entre eux dissimulent leur homosexualité derrière ces relations qui peuvent participer à la propagation du virus. ✓ Nous devons rappeler aux populations que toute personne, homme ou femme, crée exactement le même risque pour ses partenaires réguliers/ères si elle a des relations sexuelles non-protégées avec d'autres. ✓ Diffuser les témoignages des services du gouvernement, des ONG et des MSM sur l'impact de l'intolérance sur les activités de prévention et de prise en charge des MSM (il faudra emballer tous les groupes vulnérables et donner le cas spécifique des MSM, étant donné que l'on parle de niveaux familial et collectif) et celui de l'homophobie violente sur les MSM à un niveau individuel, sur leurs familles, leurs enfants et leur entourage. 	<p><u>Liste provisoire</u> (Agences des NU en particulier ONUSIDA)</p> <p>Commission des NU sur les droits de l'homme</p> <p>RADDHO, ONDH, CNLS, Ministère de la Santé, etc.</p> <p>Témoignages des acteurs de la société civile travaillant directement avec les MSM (ex. : ENDA Santé, ANCS, UCAD/ISE, Africaso, etc.)</p> <p>HRW (comme source de défense légale)</p> <p>IGLHRC (Commission internationale pour les droits fondamentaux des homosexuels et des lesbiennes)</p>

Axe # 3 – Élaborer et diffuser des messages fondés sur les droits afin de défendre les droits fondamentaux des MSM, des autres groupes vulnérables et de tous les citoyens du Sénégal.

Constats	Implications	Stratégie opérationnelle	Acteurs
<ul style="list-style-type: none"> • Des pans entiers de la société sénégalaise redoutent la décriminalisation à l'encontre des groupes minoritaires dont les MSM. Cette dimension de la controverse à propos des MSM semble l'emporter sur toutes les autres. Les appels à la décriminalisation sont perçus comme une ingérence néocoloniale dans les affaires intérieures du Sénégal de la part de l'Occident et de la France en particulier (ex. : campagne française pour la décriminalisation et déclarations de Nicolas Sarkozy). • Certains voient un lien direct entre identité nationale et le droit de soutenir les restrictions légales sur l'homosexualité au nom de la sauvegarde de « nos » valeurs. • Très peu de personnes étaient disposées à prendre, publiquement, la défense des droits des MSM détenus. L'absence d'un tel soutien public a étayé la thèse de l'influence extérieure. • Beaucoup de MSM ont commencé à affirmer leur droit à une identité homosexuelle. Cependant, la réponse de franges importantes du public sénégalais se fait entendre de manière extrêmement négative. • Certains rappeurs disséminent des propos anti-homosexuels dans leurs productions. 	<ul style="list-style-type: none"> • Une explication claire et détaillée des justifications légales qui ont conduit à la libération des MSM détenus (inculpations basées sur une dénonciation anonyme et application irrégulière de la loi par la police) pourrait mettre en exergue les droits fondamentaux de tous les citoyens du Sénégal à la liberté, à la vie privée, à l'application régulière de la loi et à la protection contre les abus. • Nous devons réitérer que les droits de tous sont tributaires du respect des droits des minorités les plus vulnérables (comme le disait Martin Luther King, « Toute injustice où que ce soit est une menace contre la justice partout »). • Cette situation est une menace pour les libertés civiles de chaque sénégalais. Le risque serait de voir les mêmes techniques être utilisées à l'avenir pour persécuter une autre minorité. • L'humanité d'une société est jugée par sa façon de traiter ses minorités. 	<p><u>Afin de défendre les droits fondamentaux des MSM</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Entreprendre des actions de plaidoyer pour dépenaliser l'homosexualité par une révision des textes de loi. • Encourager des autorités reconnues à se prononcer sur les droits des MSM, avec l'appui de l'État, en sa qualité de garant des droits de TOUS les citoyens contre les abus. • Encourager des autorités crédibles à se prononcer publiquement contre toute nouvelle violation des droits de l'homme. • Organiser des interviews avec le Ministre de la Justice, le Ministre des Droits Humains et d'autres spécialistes sur l'importance de la protection des droits des groupes vulnérables dont les MSM ; organiser des tables rondes sur cette thématique avec une large couverture médiatique ; interviewer des spécialistes des droits de l'homme sur le droit à la sûreté de sa personne et à la protection contre les abus. • Écrire et/ou diffuser des témoignages, articles et éditoriaux relatifs aux incidents choquants liés à la violation des droits (lapidation, passages à tabac, exhumation de cadavres de MSM, etc. et leur impact sur les individus et familles concernés). • Donner une visibilité plus grande aux points de vue de membres de différents groupes d'âge qui condamnent ces violations de droits (ex. : un bon musulman n'aurait jamais déterré un corps humain, l'article de Didier Awadi, rappeur populaire, défendant le droit à une orientation sexuelle différente, etc.). • Montrer des exemples d'histoires de tolérance du monde entier, dans d'autres pays africains (Afrique du Sud), et surtout dans des pays musulmans (Maroc, Tunisie). • Plaider pour que le Sénégal se conforme aux principes des traités internationaux en matière de droits de l'Homme dont il est signataire, en accordant une attention particulière au respect des libertés de réunion et d'association, d'expression et aux droits à la non-discrimination, à la vie privée et au retour au pays d'origine garantis par la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples et le Pacte International relatif aux Droits Civils et Politiques et rappelés par les Principes de Jogjakarta. 	<p><u>Liste provisoire</u></p> <p>CNLS Ministère de la Justice Magistrats Avocats de la défense Spécialistes des droits de l'homme (Babacar Kanté et Abdullah Cissé) Cheikh Ibrahima Niang (ISE/UCAD) Malick Ndiaye (Cercle des Intellectuels) Amadou Moreau (GRAG) Fatou Kiné Camara (AFJS) Mamadi Diakitè, Dirk Van Hoved et Patrick Eba (ONUSIDA) PNUD PANOS CESTI Pambazouka Journalistes : El Bachir Sow, Mademba Ndiaye, Tidiane Kassé, Mbaye Sidy Mbaye, entre autres Journaux modérés Didier Awadi IGLHRC, HRW, et autres organisations de défense des droits de l'homme (RADDHO, ONDH, Amnesty International, etc.) AJWS (Dissémination des principes de Jogjakarta)</p>

Axe # 4 – Mettre en exergue les traditions religieuses et culturelles de tolérance.

Constats	Implications	Stratégie opérationnelle	Acteurs
<ul style="list-style-type: none"> • Les traditions religieuses et culturelles sont souvent invoquées pour justifier l'exclusion et la violence à l'encontre des MSM : - Réagissant à la condamnation de MSM par le Tribunal à une peine qu'il a trouvé plutôt « tendre », l'Imam de la mosquée d'une grande agglomération de Dakar a exprimé son indignation en ces termes: « C'est scandaleux ! C'est simplement rageant ! Si c'était dans un pays où règne la Charia, ils seraient tous morts ! Je le dis et je le répète : Ils méritent la mort, rien que ça ! » - Un autre Imam disait sur une chaîne de télévision : « Si vous êtes certain que quelqu'un est MSM, il faut faire trois choses : le lapider et une fois qu'il est mort, vous pouvez préparer le corps pour la mise à terre, mais vous ne pouvez pas l'enterrer dans un cimetière musulman et des pierres doivent être placées sur sa tombe ». Le point de l'Imam, c'est qu'un MSM doit être tout bonnement tué. - « C'est inadmissible! On ne peut pas dépenaliser l'homosexualité au Sénégal. Au contraire, il faut renforcer la peine. Il faut bien les identifier, ces homosexuels, et les punir par des peines extrêmement dures. Nous allons tout mettre en œuvre pour empêcher une « révolution » homosexuelle au Sénégal. Les associations de MSM, qui opèrent sous la couverture des droits de l'homme, ne représentent rien du tout. Nous allons mettre sur pied des associations musulmanes pour la défense des idéaux de l'Islam ». - Abdou Latif Guèye, le défunt Secrétaire Exécutif de l'ONG JAMRA avait fait de la 	<ul style="list-style-type: none"> • L'invocation des traditions religieuses et culturelles est un outil puissant pouvant servir à mobiliser les populations. Tout comme elle peut être utilisée pour encourager l'homophobie, elle peut aussi l'être contre les appels fondamentalement injustes à la violence contre les MSM. • Il est important d'aider le Sénégal à retrouver sa tradition socialement progressiste de tolérance et de dialogue, par le biais du type de messages affectifs qui sont le reflet de la vraie identité culturelle de ses populations et qui correspondent à leurs valeurs les plus solides. • La construction de processus d'inclusion des différents groupes sociaux, notamment des plus vulnérables, ne peut pas s'appuyer sur des approches et des mécanismes qui promeuvent l'intolérance et reproduisent la violence et l'exclusion. 	<p><u>Pour contrecarrer les messages de haine et de violence</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Élaborer des messages qui mettent en exergue des aspects des traditions religieuses et culturelles africaines qui défendent des valeurs telles que la tolérance, l'assistance aux personnes en danger, l'inclusion plutôt que l'exclusion et le droit à la vie privée, remettant ainsi en cause la vague d'homophobie. • Diffuser ces messages à travers les canaux habituels mais aussi par le biais de communicateurs traditionnels et populaires. 	<p><u>Liste provisoire</u></p> <p>Cheikh Ibrahima Niang (UCAD/ISE)</p> <p>Fatou Kiné Camara (AFJS)</p> <p>Codou Bop</p> <p>Daour Wade (ACI)</p> <p>Communicateurs traditionnels</p> <p>Leaders religieux et communautaires modérés</p> <p>Historiens, sociologues, anthropologues</p>

<p>lutte contre l'homosexualité un de ses principaux chevaux de bataille. Disait-il : « La lutte contre l'homosexualité et toutes les formes de déviation qui déshumanisent l'être humain est une lutte légitime, et certainement un acte de haute portée morale, civique et patriotique. Parce qu'il s'agit de sauver nos familles, de préserver la bonne santé mentale et d'assurer la croissance physique et morale de nos enfants... »</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le respect du Sénégal pour la « <i>sutura</i> » et sa longue et profonde tradition d'acceptation et de tolérance sont en train de s'éroder parce que quelques leaders religieux et politiques, aidés par certains membres des médias, ont provoqué le déchaînement d'une campagne violente contre l'homosexualité. • Ces abus et cas de violence sont non seulement à contre courant des normes et garanties locales, régionales et internationales des droits de l'homme, mais sont également contraires aux principes les plus chers de la culture sénégalaise qui tient à la paix, à la cohésion sociale, à l'acceptation de la diversité et à l'empathie (<i>Projet de rapport 2010 de HRW</i>). 			
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--	--	--

FORMATION ET PLAIDOYER

Axe #5 – Organiser des sessions de formation en renforcement de capacités et leadership et offrir aux MSM des opportunités d'y prendre part.

Constats	Implications	Stratégie opérationnelle	Acteurs
<ul style="list-style-type: none"> • L'intolérance, l'ostracisme et la discrimination sont fondés sur des discours qui déshumanisent les MSM et les présentent comme de méchants pécheurs et de pervers dépravés. • Les MSM n'ont pas toujours l'occasion, les stratégies de communication et les compétences nécessaires pour se présenter et présenter leur souffrance dans une société qui tient à la discrétion et à la subtilité. • Certains segments de la société sénégalaise trouvent le comportement de certains MSM provocateur et agressif. • Même s'ils devaient avoir le droit de s'exprimer, les MSM qui prennent la parole publiquement se mettent en danger, vu l'état actuel de la société ; aussi sont-ils obligés de trouver d'autres moyens de communiquer et d'affirmer leur identité. • L'utilisation faite de plus en plus de l'expression « Hommes ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes » a paradoxalement donné une plus grande visibilité à l'acte sexuel entre deux hommes, alors que le terme « homosexuel » ne renvoyait pas aussi explicitement à ces relations ; pour beaucoup de personnes, homosexuel signifiait juste un homme efféminé, celui qu'on appelait « goor jigeen ». • Les leaders et associations de MSM ont contribué de manière impressionnante à la 	<ul style="list-style-type: none"> • Il s'impose dès lors d'humaniser à nouveau l'image publique des MSM ; de rendre visibles leurs expériences ; de faire voir aux populations l'injustice à laquelle ils sont soumis et, parallèlement, leurs contributions réelles et potentielles à la société. • Étudier les différentes théories et opinions sur l'homosexualité et les orientations homosexuelles ; fournir les informations scientifiques les plus récentes sur l'homosexualité en tant que prédisposition génétique. • Rappeler aux populations que les MSM sont nos parents, nos fils, nos cousins, nos neveux, nos époux et nos voisins, etc. • Les MSM ont le droit et la responsabilité de participer activement à la lutte contre le SIDA dans leur pays. • Il est nécessaire de remettre sur pied les réseaux et activités de prévention et de prise en charge des MSM, en tenant compte de l'atmosphère actuelle. 	<p><u>Afin d'humaniser à nouveau l'image publique des MSM, de rendre visibles leurs expériences et de renforcer leurs capacités</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Grande diffusion des communications présentées lors de la « Table ronde sur l'homosexualité au Sénégal : le point de la recherche interdisciplinaire » dans son intégralité à l'intention des intellectuels et en résumé pour le grand public. • Diffuser les résultats des rapports d'études sur l'expérience des MSM, des informations utiles contenues dans les rapports de IGLHRC et de HRW – le tout par des canaux multiples (articles de journaux, tables rondes, séminaires avec groupes de travail et autres espaces de discussion tels que la télévision, la radio, Internet, les films, les vidéos, etc.). • Créer des espaces pour favoriser l'émergence de la voix des MSM. Encourager leur participation active dans la stratégie de communication : témoignages oraux, articles, interviews anonymes ou publiques... Aider à faire entendre la voix des MSM en veillant au choix de porte-parole posés, convaincants et raisonnés dans leurs arguments, et que la société sénégalaise considère comme polis. • Publier des témoignages, interviews et recherche sur de grands hommes de l'histoire qui étaient homosexuels et qui ont apporté d'importantes contributions à l'humanité ; rendre également publiques les contributions que des homosexuels apportent aujourd'hui encore au monde. • Renforcer les associations (enregistrement officiel, comptes bancaires, structure organisationnelle, etc.). • Promouvoir les contacts et la collaboration entre associations de MSM. • Investir dans la formation des associations de MSM et de leurs leaders (adapter la formation aux différentes catégories de MSM identifiées) : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Former les MSM aux modalités de demande de subventions et de financement de projets. 	<p><u>Liste provisoire</u></p> <p>ENDA Santé ANCS Associations de MSM FHI PANOS Amadou Moreau (GRAG) Cheikh Ibrahima Niang (UCAD/ISE) DLSI (Division lutte contre le SIDA et les IST) Cheikh Ndongo Fall ACI AFRICASO HRW IGLHRC</p>

<p>réponse du pays au sida, à travers la prévention, ainsi que le soutien et la prise en charge des personnes infectées ou touchées par la maladie. L'homophobie a détruit nombre de ces initiatives.</p>		<ul style="list-style-type: none"> ✓ Former les MSM aux nouvelles technologies de l'information telles que Facebook, sites Web, blogs, twitter, vidéos, etc. ✓ Former certains leaders MSM dans l'art de la communication efficace. ✓ Former certains MSM en assistance psychosociale (counselling). ✓ Organiser des séances de formation pour renforcer l'estime de soi. 	
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--

Axe # 6 – Élaborer des programmes et organiser des séances de formation à l'intention des journalistes sur une couverture impartiale et non incendiaire de la question de l'homosexualité, en respectant les normes du bon journalisme et la dignité des MSM.

Constats	Implications	Stratégie opérationnelle	Acteurs
<ul style="list-style-type: none"> • Les journalistes sont le produit de leur propre société : ils ont une compréhension limitée de l'homosexualité. Cependant, ils font montre de compétences analytiques faibles et de peu de curiosité professionnelle pour se former aux questions relatives à l'homosexualité. • Certains journalistes et certains journaux ont relayé la violence et les attitudes homophobes dans leurs éditoriaux (souvent dans des reportages basés sur des faits, d'apparence objective) et qui semblent soutenir les appels à l'intolérance et à la violence. • Les journalistes utilisent assez souvent un langage chargé de jugements de valeur et basé sur des informations le plus souvent non justifiées. • Les médias contribuent encore à l'homophobie, pour, quelque part, satisfaire le désir de vendre (presse à sensation), en dépit de tentatives de par le passé visant à les sensibiliser/informer sur la réalité et la spécificité MSM face au VIH/SIDA. • Les médias demandent une mobilisation contre l'homosexualité et pas contre des crimes sexuels graves tels que la pédophilie souvent relevée dans les écoles coraniques et les comportements déviants tels que le viol et l'inceste. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les informations de presse déterminent la perception du public. En ne présentant qu'une seule version d'une histoire, l'on donne la fausse impression qu'il n'existe qu'un seul point de vue sur l'homosexualité, que partageraient tous les Sénégalais. • « Faute de jouer leur rôle de défenseur d'intérêts particuliers ou d'«observateur» social, etc. les médias participent quelquefois et incitent effectivement à la violence contre des particuliers tant par des acteurs étatiques que non étatiques » (<i>Projet de rapport 2010 de HRW</i>). • Sans des reportages équilibrés présentant les faits et un discours différent, les médias continueront d'attiser les feux de l'homophobie au Sénégal. 	<p><u>Pour aider les journalistes à développer une couverture impartiale et non incendiaire de la question de l'homosexualité</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Rappeler aux journalistes les normes éthiques de leur profession : les médias doivent assumer leur responsabilité sociale dans leur façon de restituer les déclarations des guides religieux ; ils doivent présenter la grande diversité des points de vue exprimés dans la culture sénégalaise sur le statut politique, social, religieux et juridique de l'homosexualité ; il est impératif de diversifier les sources pour une couverture impartiale, équilibrée et non incendiaire de l'homosexualité, respectant les normes du bon journalisme et les droits des MSM. • Travailler en étroite collaboration avec le CORED pour réviser et adapter la couverture médiatique à la spécificité des questions MSM. • Créer un cahier de presse contenant des informations sur le VIH/SIDA, l'impact de l'homophobie sur la réponse du Sénégal à l'épidémie, les droits des MSM, ainsi qu'une liste des sources (guides religieux, intellectuels, artistes, organisations de la société civile et MSM, et de journalistes respectables et respectés capables de donner les orientations nécessaires). • Rendre disponibles des informations sur la façon dont la société sénégalaise gère l'homosexualité avant la vague d'intolérance. • Renforcer et augmenter le nombre de programmes de formation destinés aux journalistes, suivis d'encadrement et de soutien permanents ; encourager la formation des femmes journalistes et leur spécialisation en matière de genre et de minorités sexuelles ; intégrer dans la formation de base dispensée dans les écoles de journalisme une instruction sur la couverture des questions d'homosexualité et des programmes de VIH/SIDA. • Rassembler et diffuser des articles de référence sur 	<p><u>Liste provisoire</u></p> <p>ACI PANOS CORED – M. Souleymane Niang CESTI et autres Écoles de journalisme au Sénégal et dans la sous-région</p> <p>Journalistes : El Bachir Sow, Mademba Ndiaye, Tidiane Kassé, Mbaye Sidy Mbaye Sié Somé du Burkina Faso, entre autres</p> <p>Cheikh Ibrahima Niang (ISE/UCAD) Amadou Moreau (GRAG)</p> <p>Associations des MSM OSIWA ENDA Santé ANCS</p> <p>Pambazuka/Fahamu Autres intellectuels sénégalais : sociologues, magistrats, artistes, etc.</p>

		<p>l'homosexualité et le VIH/SIDA pour servir comme modèles nécessaires à la formation des journalistes aux meilleures pratiques.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Distribuer des chartes et affiches contenant les principes directeurs de la couverture du VIH/SIDA par les médias et élaborer des documents similaires à l'intention des journalistes pour la couverture de l'homosexualité, documents qui seront accrochés dans les salles de rédaction sur toute l'étendue du pays. • Diffuser les résultats et recommandations de l'étude conjointe menée par l'institut PANOS et le Pr Cheikh Ibrahima Niang (ISE/UCAD) sur la couverture médiatique de l'homosexualité, avec une analyse des types de relations qui contribuent à l'intolérance. • Créer des formes de motivation pour la couverture par les médias de ce thème : augmenter l'accès aux sources d'une information fiable, faciliter l'accès à la version directe des MSM à propos des expériences qu'ils ont vécues afin que les journalistes puissent avoir des informations pour leurs articles. 	
--	--	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--

Axe # 7 – Travailler avec le système judiciaire et la police pour fournir des informations et une formation visant à mettre fin aux violations des droits fondamentaux des MSM et d'autres groupes vulnérables.

Constats	Implications	Stratégie opérationnelle	Acteurs
<ul style="list-style-type: none"> • « Des abus de la part des forces de l'ordre et des erreurs judiciaires dans l'arrestation et l'emprisonnement de MSM ont été attestés ». En procédant à l'arrestation, à des sévices, au chantage et à la torture d'individus en raison de leur orientation sexuelle, les forces de police/sécurité... passent du statut de protecteurs en puissance à celui d'auteurs de la violence. • La police ne réussit pas à protéger les MSM des attaques et menaces d'attaques émanant de simples particuliers. Dans le meilleur des cas, elle conseille aux victimes de se terrer ; la police prétend en effet être dans l'incapacité d'assumer ses responsabilités de protecteur envers les MSM ...et s'en prend d'ailleurs souvent aux victimes. • Certaines populations vulnérables considèrent que les forces de l'ordre ne semblent plus constituer une ressource à solliciter. Ceux et celles qui ont été confrontés à la violence ou aux menaces de violence pensent que les forces de police sont partie intégrante du problème et non des fonctionnaires payés pour les protéger. • Lorsque la police ou de simples particuliers portent accusation d'homosexualité, la preuve de leurs allégations est moins importante, aux yeux des tribunaux et des populations, que le seul fait d'avoir porté ladite accusation. L'allégation tient pour preuve. Dès lors que l'on appelle quelqu'un « homosexuel », ce quelqu'un « devient » gay de fait, aux yeux des populations et des tribunaux : il suffit juste qu'un certain nombre de personnes le croient » (<i>Projet de rapport 2010 de HRW</i>). 	<ul style="list-style-type: none"> • « Le potentiel d'actes de violence et d'injustice contre les MSM demeure au sein des systèmes juridiques et de police. • Il est clair et impératif que les forces de l'ordre doivent cesser immédiatement toute arrestation arbitraire et tout abus et torture aux motifs de l'orientation sexuelle ou de l'expression du genre. • [Elles doivent] enquêter, sous réserve de tous droits, pour toute plainte pour violence déposée par des membres des communautés MSM. • [Pour ce faire], il appartient à la police d'adopter une approche proactive en vue d'encourager les personnes menacées à s'en ouvrir à elle. • ...Les autorités de la police et le ministère de la Justice doivent s'exprimer publiquement contre les violences faites aux MSM, assurer ces communautés de leur protection et de leurs services d'enquête, et les encourager à se rapprocher desdits services pour déposer plainte. • ...Des enquêtes policières au sujet d'agressions contre des individus aux motifs de l'orientation sexuelle et/ou de l'expression du genre, ainsi que des poursuites contre leurs auteurs permettraient bien de s'attaquer à ces carences des autorités étatiques » (<i>Projet de rapport 2010 de HRW</i>). 	<p><u>Pour mettre fin aux violations des droits fondamentaux des MSM et d'autres groupes vulnérables</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Plaider pour le respect des conventions internationales que le Sénégal a signées. • Assurer le plaidoyer auprès des instances appropriées en faveur d'une « loi africaine » sur le VIH. • Identifier des alliés modérés au sein des forces de police et du système judiciaire et leur fournir la documentation et les informations relatives à leurs rôles respectifs quant à la question de l'homophobie, ainsi que des occasions de se rencontrer, de discuter et de former une coalition. • S'entretenir et négocier avec les ministères de la Justice et de l'Intérieur pour qu'ils autorisent l'organisation de séances de sensibilisation et de programmes de formation à l'intention des représentants du système judiciaire et des forces de l'ordre sur les droits des minorités sexuelles. • Utiliser des études de cas bien étayées pour sensibiliser la police sur la douleur et le préjudice qu'elle cause à la fois aux MSM et aux membres de leurs familles. • Faire le plaidoyer pour intégrer la question du droit des minorités sexuelles et de leur protection dans les programmes des écoles de police et autres institutions qui forment les forces de l'ordre et les magistrats. • Plaider pour l'application de manière adéquate du droit pénal en se basant sur une documentation des violations. • Susciter l'élaboration de directives en milieu judiciaire pour une meilleure prise en charge des groupes vulnérables en particulier des MSM. 	<p><u>Liste provisoire</u></p> <p>Fatou Kiné Camara (AFJS) PNUD Premier Ministre CNLS Ministre de la Justice Ministre de l'Intérieur Ministre des Droits Humains Magistrats Chef de la Brigade nationale des mœurs ANCS ENDA Santé Ecole de Police ENAM Cheikh Ibrahima Niang (ISE/UCAD) ONUSIDA</p>

Axe # 8 – Élaborer des programmes de formation et les mettre en œuvre pour réduire l'ostracisme et la discrimination exercés par les personnels médical et social envers les MSM et d'autres groupes vulnérables.

Constats	Implications	Stratégie opérationnelle	Acteurs
<ul style="list-style-type: none"> • Les personnels médicaux étant le produit de leur propre société, ils partagent dans beaucoup de cas les préjugés ambiants contre les MSM. • Lorsque le gouvernement a commencé à mettre en place un réseau de services adaptés aux besoins des homosexuels, les autorités s'y sont prises prudemment et sans bruit afin de ne pas provoquer une réaction violente potentielle de la part du personnel médical sur l'ensemble du pays. • Dès le début de l'épidémie, de nombreux cas de discrimination contre les PVVIH/S, les travailleurs/euses du sexe et les MSM ont été relevés, les privant ainsi d'avoir accès aux services ou rendant l'accès à ces derniers stressant et désagréable. • L'étude conjointe menée par l'ONG ENDA et l'Université Johns Hopkins décrit l'impact que l'homophobie a eu sur le personnel médical, provoquant ainsi une réticence plus grande de leur part à traiter les MSM. L'étude fait état d'exemples de prestataires de services qui auraient demandé à des MSM soit de changer leurs manières pour éviter de se faire identifier soit de revenir à d'autres moments, quand il y aurait moins de monde dans la structure. Dans certains cas, ils ont réellement refusé de traiter des MSM et leur ont demandé de partir. 	<ul style="list-style-type: none"> • Pour une réponse efficace à l'épidémie, il faut un personnel médical compétent qui comprenne les besoins de leurs clients et qui offre traitement et prise en charge sans préjugé ni discrimination. • L'accès aux soins médicaux est un droit de l'homme. • La déontologie de la pratique médicale exige un traitement égal, impartial pour tous, que les prestataires de services agrément ou non le mode de vie de leurs patients. • Le rôle capital que jouent les prestataires de soins médicaux en réponse à l'épidémie justifie l'élaboration de programmes de sensibilisation spécifiques pour réduire l'ostracisme et la discrimination dans l'accès aux soins médicaux. 	<p><u>Pour réduire la discrimination exercée par les personnels médical et social envers les MSM et d'autres groupes vulnérables</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Décrire des cas d'ostracisme et de discrimination de la part des prestataires de soins de santé. • Identifier les membres du personnel médical qui ont choisi de travailler avec les MSM et consigner leurs expériences et témoignages. • Travailler avec le Ministère de la Santé et la DLSI pour préparer et mettre en œuvre de courtes sessions internes de formation à l'intention des professionnels de santé pour : <ul style="list-style-type: none"> ✓ les sensibiliser aux violations de la déontologie médicale dans le traitement et la prise en charge des groupes vulnérables. ✓ rappeler leurs responsabilités en tant que prestataires de services. ✓ développer des stratégies garantissant une pratique basée sur l'éthique. ✓ les aider à mieux comprendre les besoins spécifiques des MSM et à humaniser l'image de ces derniers. • Préparer des études de cas pour discussion avec le personnel médical et utilisation lors de la formation. • Intégrer la question des minorités sexuelles et des violences exercées à leur rencontre dans les programmes des écoles de formation des prestataires de services sociaux et médicaux. • Plaider pour l'intégration de directives/instructions émanant du Ministère de la Santé eu égard à la prise en charge et au traitement des groupes vulnérables. 	<p><u>Liste provisoire</u></p> <p>Ministère de la Santé DLSI (Abdoulaye Sidibé Wade, Abdou Khoudia Diop) CNLS FHI Ordre des Médecins Associations d'infirmières et de sages-femmes Alliance des médecins et guides religieux SIDA Service ONUSIDA Société civile</p>

Axe # 9 – Former les ONG, OCB et Associations, et sensibiliser les communautés.

Constats	Implications	Stratégie opérationnelle	Acteurs
<ul style="list-style-type: none"> • Le dégoût (stigmatisation, rejet) de l'homosexualité est très ancré et répandu dans la société sénégalaise bien que la violence généralisée contre les homosexuels soit un phénomène récent. • Les MSM font face à des réactions des plus violentes au sein de leurs familles et dans leurs communautés. Des parents qui rejettent leurs propres enfants et les expulsent de la maison familiale. • Au niveau communautaire, les MSM sont parfois victimes de lapidation ou autres formes de violences par des groupes de jeunes qui pensent que les condamnations de l'homosexualité par certains guides religieux leur donnent le droit de s'attaquer à ces personnes. • Certaines formations ont quand même permis de faire évoluer les mentalités, des attitudes négatives très ancrées ayant été modifiées par la destruction des stéréotypes et la ré-humanisation de la personne détestée. 	<ul style="list-style-type: none"> • Il n'est pas aisé de changer des préjugés qui sont très ancrés dans une société et qui sont soutenus par certains membres de la religion dominante. (Cela demandera un travail de formation et de sensibilisation de longue haleine au niveau communautaire, à travers tout le pays). • Les sessions de formation devront faire appel aux valeurs traditionnelles de cohésion sociale, de paix et de tolérance. • Les sessions de formation devront comprendre des témoignages de PVVIH, TS, MSM et autres personnes vulnérables. 	<p><u>Pour sensibiliser les communautés</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Former le personnel des ONG et des responsables des OSC pour qu'ils maîtrisent les outils permettant d'analyser la situation des MSM, de lier les questions de santé (et du VIH en particulier) avec celles des droits humains, de faire du plaidoyer et de former les membres de la communauté. • Susciter un débat de société avec la participation des médias, des responsables politiques, des autorités morales et religieuses. • S'inspirer des modèles ACI et Zambiens pour développer une série de formation sur l'ostracisme, la stigmatisation et la discrimination, à l'intention des représentants des associations et OCB des 14 régions du Sénégal, des leaders communautaires, religieux et séculiers, et comprenant des témoignages de PVVIH, de TS et de MSM. • Assister les leaders communautaires dans la conception et la mise en œuvre de leurs activités de suivi de ces formations, y compris le plaidoyer pour plus de tolérance à l'intention des groupes vulnérables au niveau des familles, des groupements de femmes, des ASC, etc. • Récupérer et amplifier les messages forts provenant de la communauté. • Mettre en œuvre des approches participatives de prévention, conversations/échanges dans la communauté, prévention de proximité, communication interpersonnelle. 	<p><u>Liste provisoire</u></p> <p>ACI ANCS ENDA Santé AFRICASO CNLS MSM TS PVVIH Éclaireurs Associations Sportives et Culturelles Groupement de promotion féminine Groupement de jeunes</p>

NOUER DES ALLIANCES A L'ECHELLE NATIONALE, SOUS REGIONALE ET INTERNATIONALE

Axe # 10 – Encourager les alliances et la collaboration entre défenseurs des MSM et guides chrétiens et musulmans modérés.

Constats	Implications	Stratégie opérationnelle	Acteurs
<ul style="list-style-type: none"> « Les déclarations hostiles des guides religieux contre l'homosexualité façonnent les réponses sociales et justifient ou sanctionnent la violence à l'encontre de personnes considérées comme homosexuelles » (<i>Projet de rapport 2010 de HRW</i>). Une information de presse sur une soirée gay organisée dans un hôtel de Saly a fait état de la peur qu'auraient eue « de pieux employés locaux de l'hôtel du courroux de Dieu en réaction à la soirée gay ». JAMRA, qui devrait en principe œuvrer en faveur des groupes vulnérables, a contribué de façon considérable à la montée de l'homophobie, de l'intolérance et de la critique d'autres groupes de la société civile par la voix et les discours de son président. L'implication de certains chefs religieux a contribué à l'émergence et à la montée de la vague d'intolérance à un point tel que d'autres guides religieux plus modérés qui ne partagent pas nécessairement ces idées radicales, notamment au sein de JAMRA, ne se sont pas prononcés publiquement, de peur d'entacher leur réputation et/ou par souci de ne pas semer la division entre chefs religieux. Pour l'instant, le public n'a qu'une seule version de la position de l'Islam sur l'homosexualité. Des déclarations inexactes n'ont pas été récusées et d'autres interprétations et opinions ont été peu exprimées et n'ont reçu qu'une couverture limitée lorsque qu'elles ont été exprimées. 	<ul style="list-style-type: none"> « Les organisations et guides religieux ont le droit de promouvoir leurs valeurs et d'exprimer leurs croyances. Cependant, quand l'atmosphère est chargée de violence et d'hostilité à l'égard d'un groupe vulnérable, et quand l'expression, par des autorités religieuses, de sentiments et croyances hostiles est si puissante qu'elle incite ou exacerbe la violence, il incombe alors aux autorités religieuses d'analyser minutieusement les conséquences de leurs déclarations » (<i>Projet de rapport 2010 de HRW</i>). Le Groupe de travail doit poursuivre ses efforts visant à identifier davantage de guides religieux modérés et de membres des familles qui sont à la tête des confréries du Sénégal, ainsi que des leaders chrétiens plus ouverts. Au cœur de toute stratégie conçue pour promouvoir une plus grande tolérance à l'égard des MSM, se trouve le développement d'alliances entre acteurs du VIH/SIDA, défenseurs des MSM, organisations des droits de l'homme, représentants respectables et respectés du gouvernement du Sénégal, leaders d'opinion et intellectuels, guides et ecclésiastiques chrétiens et musulmans modérés et associations confessionnelles. 	<p><u>Pour encourager des alliances entre défenseurs des MSM et guides chrétiens et musulmans modérés</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Identifier des musulmans et des chrétiens plus modérés et plus tolérants. Aider à faire entendre leurs voix et à soutenir leurs efforts. Créer des espaces de discussion dans lesquels un groupe cadre de guides religieux modérés puissent exprimer en toute sécurité leurs opinions ; lancer une concertation publique entre les guides religieux les plus hostiles et les plus modérés. Dialoguer avec l'ONG JAMRA pour qu'elle joue un rôle plus constructif ; identifier ceux qui sont en désaccord avec les appels à la haine et à la violence, les aider à exprimer leurs avis publiquement. Contacteur des représentants de l'Église catholique pour discuter de l'importance de la problématique de l'homophobie. Impliquer dans le débat des spécialistes reconnus de la Loi islamique. Leur demander d'identifier des idées souvent citées et que l'on ne trouve nulle part dans le Saint Coran et les Hadiths. Leur demander d'expliquer ce que dit véritablement l'Islam à propos de l'homosexualité. Rappeler aux populations les recommandations des écritures saintes en matière de tolérance et la prérogative exclusivement divine du jugement. Diffuser et attirer l'attention du public sur les résolutions internationales (telle que la déclaration de la conférence de Sahara, réseau d'éminents chercheurs africains contre l'oppression des lesbiennes, homosexuels, bisexuels et transgenres (LGBT) en Ouganda). Faciliter un contact direct entre les MSM et les guides religieux afin que les MSM puissent décrire leurs souffrances face à l'homophobie grandissante. 	<p><u>Liste provisoire</u></p> <p>Alliance des médecins et guides religieux Amadou Moreau (GRAG) Madické Diagne (ANCS) (contacts avec les Mourides) Cheikh Ibrahim Niang (UCAD/ISE) (contacts avec Mourides et Tidiane) Des religieux plus modérés et des spécialistes reconnus de la Loi islamique tels que: Tariq Ramadan, Imams Tamsir Gaye et Idrissa Gaye de Thiès, Dr Lam, Zacharia Cissé (Spécialiste en sciences coraniques et en Sharia) ; Moustapha Ly (jurisprudence musulmane/UCAD), des leaders Ibadou Rahmane au Sénégal, Cheikh Ndongo Fall, etc. JAMRA et Alliance des Imams SIDA Service (Paul Sagna) ; Centre Saint Augustin (Père Christian) ; Abbé Adolphe, Abbé Dominique Stanislas Mendy, Union du Clergé et proche du Cardinal FHI ACI ENDA Santé ANCS</p>

Axis # 11 – En collaboration avec le CNLS et le Comité de veille, identifier des alliés au sein des hautes autorités publiques du Sénégal : les Ministères, les législateurs (élus, députés et sénateurs) pour les sensibiliser aux diverses menaces nées de la vague d'homophobie et assurer une bonne communication qui se traduira par une coordination et un soutien, au niveau national, aux stratégies des MSM.

Constats	Implications	Stratégie opérationnelle	Acteurs
<ul style="list-style-type: none"> Lors des négociations en vue de faire libérer les MSM arrêtés en 2008, les membres du Comité de Crise avaient réussi à convaincre beaucoup de ministres, notamment celui de la Justice, quant à l'impact considérable de l'homophobie sur la réponse du Sénégal au VIH/SIDA et sur l'état des droits de l'homme dans le pays. Depuis, la plupart des autorités gouvernementales que le comité avait contactées ne font plus partie du gouvernement. Le CNLS est en train de créer un Comité de veille pour le contrôle et la coordination des activités liées aux populations vulnérables. 	<ul style="list-style-type: none"> Pour avoir un véritable impact sur l'homophobie au Sénégal, le groupe de travail aura besoin d'alliés forts, occupant de hautes positions de décision ; des personnes respectées et respectables qui comprennent les risques que pose l'homophobie pour le VIH/SIDA et les droits de l'homme au Sénégal. Il faut des alliés qui ne vont juste pas s'approprier la campagne contre l'homophobie, mais qui vont aussi accepter de prendre position publiquement et jusque dans les allées du pouvoir. Il faut rester en contact permanent avec le Comité de veille du CNLS pour garantir une bonne communication ainsi que la coordination et le soutien aux stratégies des MSM au niveau national. 	<p><u>Pour nouer des alliances avec les hautes autorités publiques du Sénégal</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Envoyer des délégations pour rencontrer les ministres et autres autorités gouvernementales ainsi que des législateurs (élus, députés et sénateurs) et leaders politiques et les sensibiliser à l'importance de la réponse à apporter à la vague d'homophobie au Sénégal. Rétablir le contact avec les autorités plus modérées et déjà identifiées. Leur fournir les informations les plus récentes sur l'évolution de la situation et commencer à monter une coalition de sénégalais influents qui plaident pour une plus grande tolérance à l'égard des MSM. Identifier et développer des relations de collaboration avec d'autres modérés parmi les autorités sénégalaises. Rencontrer de manière régulière le Comité de veille du CNLS pour présenter les travaux et les plans du groupe restreint, recueillir ses contributions, et, sur une base régulière, l'informer des avancées enregistrées et lui fournir les informations dont il a besoin pour coordonner et appuyer les stratégies des MSM. 	<p><u>Liste provisoire</u></p> <p>CNLS Premier Ministre Ministre de l'Intérieur ANCS ENDA Santé AFRICASO ONUSIDA PNUD Alliance Internationale Rapports produits par HRW et IGLHRC Auteurs d'études récentes</p>

Axe # 12 – Identifier et collaborer avec des intellectuels modérés appartenant à différents secteurs et disposés à participer à la diffusion d'un discours alternatif sur les MSM.

Constats	Implications	Stratégie opérationnelle	Acteurs
<ul style="list-style-type: none"> • Lors des négociations en vue de faire libérer les MSM arrêtés en 2008, plusieurs intellectuels se sont prononcés ou ont écrit pour dénoncer la vague montante de l'homophobie. • D'autres qui partageaient leur point de vue sont restés silencieux de peur d'être impliqués ou accusés d'être homosexuels ou simplement parce qu'ils ne disposaient pas d'informations scientifiques sur la question. • Parmi les intellectuels qui se sont effectivement prononcés, plusieurs ont déclaré avoir été stigmatisés ou critiqués par des amis, des collègues et des membres de la famille. 	<ul style="list-style-type: none"> • Si le Groupe de travail doit avoir un véritable impact sur l'homophobie au Sénégal, il lui faudra aussi des alliés forts parmi les intellectuels sénégalais de différents secteurs qui accepteront de se prononcer publiquement ou d'écrire sur la question de l'homophobie. • Nous devons alors les informer et leur fournir la documentation et les témoignages nécessaires pour étayer leurs arguments. • Ils auront besoin de soutien, tant moral que stratégique. 	<p><u>Pour nouer des alliances avec les intellectuels</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Lancer une série de rencontres d'échanges d'idées entre les membres et amis du comité, afin d'identifier des intellectuels sénégalais modérés de différents secteurs, partout dans le pays. • Envoyer des délégations pour les rencontrer et les sensibiliser à l'importance de la réponse à apporter à l'homophobie et pour mesurer le niveau de leur compréhension des problèmes, leurs positions et leur engagement. • Leur fournir une documentation sur l'homosexualité, l'homophobie, son impact sur l'accès aux soins, les droits de l'homme, et les mettre au courant de toute évolution de la situation au Sénégal. • Organiser des rencontres régionales et nationales au cours desquelles ils pourront partager des opinions et des stratégies et monter des coalitions fortes. • Faciliter leur contact avec des MSM, des guides religieux modérés, des doyens de l'administration publique et des journalistes, le personnel médical et les leaders de la société civile. 	<p><u>Liste provisoire</u></p> <p>Cheikh Ibrahima Niang (UCAD/ISE) Ibrahima Thioub (UCAD) Babacar Kanté (UGB) Amadou Moreau (GRAG) Fatou Kiné Camara (AFJS) Codou Bop CNLS Premier Ministre ANCS, ENDA Santé, AFRICASO, ONUSIDA, PNUD, Alliance Internationale IGLHRC HRW Auteurs d'études récentes</p>

Axe # 13 – Renforcer le leadership de la Société Civile et des défenseurs des droits de l’homme.

Constats	Implications	Stratégie opérationnelle	Acteurs
<ul style="list-style-type: none"> • Les attaques dont font l’objet les MSM revêtent aussi un caractère socio-économique (Alioune Tine, Secrétaire Général de la RADDHO, une organisation de défense des droits de l’homme, active dans la promotion et la défense des droits de l’homme), « toute cette agitation sur cette histoire n’est que pure hypocrisie. Les MSM qui ont un certain statut social vivent leur homosexualité sans être inquiétés le moins du monde. Par contre, ce sont les pauvres qui souffrent le plus de la stigmatisation et de l’injustice ». • Les stratégies de sensibilisation ne ciblent pas encore les communautés de base, les médias, les religieux, les services de police et de justice, les familles et les individus. • Les stratégies de sensibilisation ne sont pas encore accompagnées de débats de société pouvant contribuer à déclasser les préjugés et rapports sociaux dans lesquels se reproduisent l’exclusion sociale, la discrimination et la ségrégation. • Les organisations de la société civile n’interviennent pas pour dénoncer les violations des droits de l’homme ou les actes discriminatoires faits au nom de la religion ou d’un principe de droit. • Les militants des droits de l’homme ne se prononcent pas contre les associations religieuses visant à diluer ou à éliminer la protection des droits des minorités sexuelles (non croyants), etc. du fait, peut-être, de leur incompatibilité avec leurs croyances. • Les organisations de défense des droits de l’homme ne s’opposent pas assez à la tentative d’imposer au nom de la religion une position morale sur des individus quand ceux-ci ne se sentent pas à même d’embrasser cette position. • Les ONG de lutte contre le SIDA et les 	<ul style="list-style-type: none"> • La persécution, la discrimination et la violence en tant que moyens d’exprimer la désapprobation de l’orientation sexuelle ou l’identité ou l’expression de genre constituent de réels obstacles au développement d’une société juste. • Il serait regrettable que certains Imams ou perçus comme tels se servent de la religion ou des préceptes religieux pour diaboliser les MSM de façon spectaculaire et, du même coup, faire avancer des intérêts personnels. • La mobilisation de la société civile et des espaces de recherche devrait se faire pour parvenir à l’amélioration de l’environnement juridique des MSM et la reconnaissance des liens entre la lutte contre le VIH et le respect des droits humains. • Cette question est trop sensible pour être utilisée comme fonds de commerce par certains politiciens en mal de popularité. • Les OSC sont plus que jamais interpellées et invitées à monter au créneau pour dénoncer toute action de nature à porter atteinte à la dignité et à l’intégrité physique des MSM. 	<p>Pour renforcer le leadership de la société civile</p> <ul style="list-style-type: none"> • Développer une collaboration plus étroite entre organisations de lutte contre le SIDA et associations de défense des droits humains. • Intercéder auprès des instances politiques et judiciaires en faveur de MSM qui pourraient être l’objet de violences ou d’arrestations à l’avenir. • Inclure la question des droits des MSM dans les rapports sur les droits de l’Homme soumis au gouvernement du Sénégal et aux organismes internationaux. • Inviter les leaders MSM à participer à l’élaboration des programmes sur le VIH/SIDA, le genre et les droits des minorités, l’environnement et les droits économiques. • Faire obstacle à la discrimination en réagissant aux attaques menées par les religieux et par les médias, en s’opposant aux lois homophobes et transphobes, et en aidant les associations MSM par la mise en commun de ressources, d’informations et d’assistance technique. • Créer un comité interdisciplinaire permanent pour travailler sur le long terme autour de la poursuite des objectifs globaux concernant la problématique MSM/VIH/SIDA. • Concevoir de manière participative et inclusive (avec la participation des MSM et de l’ensemble des acteurs de la société civile, des pouvoirs publics, des secteurs économiques, des structures communautaires), une stratégie nationale de lutte contre l’homophobie, la violence, la stigmatisation et la discrimination à l’encontre des MSM à même de réduire leur vulnérabilité au VIH. • Mettre en place des dispositifs de recherche-action, de recherche opérationnelle et de recherche d’évaluation avant le déroulement d’activités ciblant les MSM. • Organiser des débats de société notamment dans les espaces universitaires, mais également au niveau des communautés de base en utilisant à chaque fois les ressources culturelles nécessaires à la réflexion collective. • Former les équipes d’ONG et OSC pour qu’elles maîtrisent les outils d’analyse de la situation des MSM, et la relation avec des questions de santé (du VIH en particulier) et avec celle des droits humains. • Réduire autant que faire se peut l’atmosphère de rivalité et le 	<p>Liste provisoire</p> <p>CNLS ACI ENDA Santé ANCS AFRICASO HRW IGLHRC Avocats sans frontières RADDHO RADI Amnesty International Associations de MSM</p>

<p>organisations de défense des droits de l'homme ne collaborent pas suffisamment.</p>		<p>manque de coordination entre les OSC intervenant dans la prévention et la prise en charge des IST/VIH/SIDA en milieu MSM.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Construire un espace de coordination éclairé par une vision stratégique qui transcende les intérêts particuliers des ONG et acteurs locaux, et inscrire les réponses dans une durabilité qui rend pertinent la construction de synergie dans les interventions. • Renforcer la confiance entre ONG et associations de MSM par des rencontres d'échanges et de concertation. Elaborer, à l'issue de ces rencontres, des codes consensuels de transparence et de bonne conduite en matière de gestion des ressources et du partenariat. • Développer des stratégies et mener des actions en vue d'une mobilisation des familles contre la violence et l'homophobie. (Les actions peuvent se faire sous forme de rencontre des mères, des sœurs autour de la sexualité et du VIH dans le quartier). 	
----------------------------------------------------------------------------------------	--	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--

Axe # 14 – Bâtir des alliances entre MSM, acteurs de la société civile, services de l’Etat et organisations internationales pour la mise en place des services d’appui qui répondent aux besoins des MSM victimes de violences multiformes (stigmatisation, discrimination...)

Constats	Implications	Stratégie opérationnelle	Acteurs
<ul style="list-style-type: none"> • Lors des vagues d’homophobie, des MSM avaient subi diverses formes de privations : de la persécution par les forces de l’ordre et le système judiciaire aux difficultés d’accès aux services de santé en passant par des attaques de la part des médias, l’emprisonnement, le rejet par leurs familles et leurs amis, l’exclusion de leurs demeures, de leurs quartiers, le traumatisme physique et psychologique, l’agression, la perte de leur emploi ou des activités d’où ils tiraient leur revenu, etc. • Nombre d’entre eux ont dû se réfugier dans la clandestinité ou à chercher asile vers des lieux plus cléments. • Il n’existe pas de clinique juridique pour assister les victimes de discrimination et de stigmatisation, qui vivent le plus souvent dans un dénuement total. • Le problème des arrestations arbitraires de MSM et de sévices subis par ces derniers dans les lieux de détention (police, prison, etc.) reste entier. Les violences récurrentes perpétrées sur les MSM du seul fait de leur orientation sexuelle devraient être proscrites et leurs auteurs démasqués et punis. • Les manquements des policiers quant aux attaques sur les minorités sexuelles et notamment les MSM se situent à trois niveaux: <p style="margin-left: 20px;"><i>- au lieu de s’ériger en protecteurs du citoyen, ils se livrent à des abus, du chantage, et des actes de torture sur des individus sur la seule base de leur orientation sexuelle ;</i></p> <p style="margin-left: 20px;"><i>- la police ne défend pas le citoyen qui est victime d’attaques et de menaces de la part d’autres citoyens ;</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Ces constats/privations ont rendu les MSM, de même que la société, plus vulnérables, les laissant sans soutien financier et moral et les poussant ainsi à se prostituer pour survivre. • Il est aujourd’hui extrêmement urgent de fournir conseils et soutien à ce segment fragilisé de notre société. Ces personnes vivent dans la peur et la confusion totale, car ne sachant vers qui ou vers où se tourner pour les différentes formes de soutien dont elles ont besoin, à savoir, entre autres, un soutien à la fois juridique, économique, moral, spirituel et de santé. 	<p style="text-align: center;"><u>Pour créer des services d’appui aux MSM</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Inclure un volet spécifique sur l’assistance juridique et judiciaire notamment en ce qui concerne la création de clinique juridique (pour porter un appui visant à renforcer l’accès à la justice) ; soutenir que quelques avocats commis d’office puissent travailler sur ces questions à l’avenir et rendre la justice plus accessible à tous. • Garantir des protections juridiques contre la discrimination fondée sur l’orientation/identité sexuelle. • Renoncer aux poursuites contre les personnes qui ont été appréhendées à cause de leur orientation/identité sexuelle. • Enquêter pour déterminer si des personnes sont actuellement détenues en raison de leur orientation/identité sexuelle et, le cas échéant, les faire libérer immédiatement. • Garantir la sûreté et la sécurité de tous les MSM sénégalais qui ont fui le pays et qui souhaitent y revenir. • Mettre en place et appuyer le développement de services de médiation familiale afin d’aider les MSM à se réconcilier avec leurs familles respectives. • Créer des centres d’urgence constitués de corps de volontaires. (La constitution de ces corps de volontaires pourrait servir dans les dynamiques de mobilisation des confréries religieuses entre autres mouvements sociaux à impliquer dans la promotion de la tolérance). • Mettre à la disposition des MSM un service ou guichet d’informations sur lequel ils peuvent compter pour l’assistance psychosociale et le soutien relatifs à un éventail de problèmes dont ils souffrent, notamment les relations avec les forces de police, les tensions et problèmes avec la famille, leurs propres problèmes de santé et, dans certains cas, leur désir de quitter le pays carrément. (Publier des informations ou produire/concevoir un prospectus sur papier ou sous format électronique). • Créer un système d’assistance spirituelle en faveur des MSM victimes de privations auprès de conseillers religieux, musulmans et chrétiens, sensibles à leur sort. 	<p style="text-align: center;"><u>Liste provisoire</u></p> <p>ONUSIDA DLSI (Abdoulaye Sidibé Wade, Abdou Khoudia Diop) Amadou Moreau (GRAG) Codou Bop Fatou Kiné Camara (AFJS) Cheikh Ibrahima Niang (ISE/UCAD) Babacar Kanté (UGB) CNLS Premier Ministre Ministre de l’Intérieur ACI ANCS ENDA Santé AFRICASO PNUD</p>

<p>- comme corollaire des deux précédents défauts de la police, la police a cessé d'être le dernier rempart des couches les plus vulnérables. Plusieurs individus, ayant fait l'objet d'attaques ou de menaces, pensent que « la police fait partie du problème ». (Rapport HRW)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Il existe un silence manifeste autour de la violence gratuite exercée par la police sur des citoyens qu'elle est censée protéger. • La ténacité des préjugés contre les MSM sert d'alibi à la police pour fouler allégrement aux pieds les droits les plus élémentaires de citoyens parce que ces derniers ont une orientation sexuelle différente. • La précarité des conditions de vie augmente la vulnérabilité au VIH et limite l'accès à la prise en charge, y compris les programmes d'activités génératrices de revenus. 		<ul style="list-style-type: none"> • Faire face à la vulnérabilité associée à la précarité, en mettant en place un fond d'assistance financière pour les MSM en situations critiques. (Créer des caisses de secours ou d'assistance mutuelle dans les situations d'urgence ; faciliter l'accès à des activités génératrices de revenus). • Promouvoir une meilleure connaissance des paramètres intervenant dans la sécurité sociale et la distribution des ressources, pour aider à la conception de programmes économiques durables. • Prendre en charge les locaux pour les associations MSM et les charges de fonctionnement, tout en veillant aux risques et aux besoins de sécurité y afférents. 	
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--

Axe # 15 – Promouvoir la coopération bilatérale, sous-régionale et internationale.

Constats	Implications	Stratégie opérationnelle	Acteurs
<ul style="list-style-type: none"> • Témoignages de MSM : Je veux quitter ce pays, m'enfuir avant d'être emprisonné(e). J'ai la peur au ventre. A qui puis-je me confier ? Vers qui puis-je me tourner ? • Les MSM sont exposés à d'énormes risques d'atteinte à leur intégrité physique et morale. Fuir la persécution dans son pays pour trouver refuge dans un pays limitrophe n'est pas forcément gage de sécurité, comme peuvent en témoigner les sorties musclées le 15 Mai 2009 du Président d'un pays de la sous-région (en Afrique de l'Ouest) promettant l'enfer à tout MSM ou toute personne soupçonnée comme telle, attrapée/dénoncée sur son territoire. Joignant l'acte à la parole, le même Président s'autorisait l'application de « lois aussi dures que celles en vigueur en Iran » et enjoignait tous les hôtels, auberges, bars, restaurants qui pourraient en abriter de les chasser sans délai sous peine d'être fermés. • Les persécutions contre les MSM les empêchent de suivre un traitement approprié. De plus, ces attaques de même que les turpitudes qui s'attachent aux MSM inhibent la créativité de ces derniers et les privent d'exercer une quelconque activité génératrice de revenus. • Les MSM se retrouvent dans une situation d'extrême vulnérabilité dans laquelle pour seuls compagnons, ils n'auront que le mal vivre et la maladie qui peut avoir raison d'eux d'un jour à l'autre si elle n'est pas traitée de façon adéquate. • Les États voisins du Sénégal qui sont membres de la Communauté Economique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et de l'Union africaine (UA) ne semblent pas ouverts à une coopération en faveur des MSM qui fuient les persécutions. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les pays voisins doivent être tenus de respecter les obligations qui leur incombent en vertu des instruments régionaux et internationaux, et d'offrir le refuge aux personnes qui fuient les persécutions. • La communication et la collaboration entre le comité local et les organisations internationales permettent le développement de stratégies plus efficaces. • La reconnaissance du leadership du comité local par les organisations internationales est essentielle pour la réussite des stratégies de leurs organisations. 	<p><u>Pour promouvoir la coopération bilatérale, sous-régionale et internationale</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place un mécanisme national/sous régional de suivi des droits humains et d'un cadre juridique adéquat pour porter l'assistance requise aux groupes vulnérables en particulier les MSM. • Offrir le statut de réfugié et l'asile aux personnes qui fuient les persécutions fondées sur leur orientation/identité sexuelle. • Développer une forme de coopération entre pays de la CEDEAO, qui aiderait les MSM à retrouver la quiétude morale nécessaire pour suivre de façon adéquate le traitement dont ils ont besoin et s'insérer progressivement dans la vie économique d'un pays hôte. • Abroger les lois archaïques sur la sodomie ainsi que toute autre législation qui prive les MSM de leurs droits fondamentaux à cause de leur orientation / identité sexuelle. • Promouvoir à l'échelle sous-régionale l'adhésion des pays aux principes de Jogjakarta et œuvrer en faveur de l'inclusion de l'orientation/identité sexuelle dans les protections assurées par le droit international. • Mener des études pour la mise en conformité des dispositions légales avec l'adhésion des pays aux conventions internationales garantissant les droits humains. • Appuyer la mise en place au niveau régional d'un groupe de travail sur les droits humains et les lois VIH, et instaurer une rencontre périodique de ce groupe de travail. • Elaborer, adopter et/ou adapter des lois sur le VIH conformément aux instruments juridiques régionaux et internationaux. (Traduire et diffuser/disséminer des lois VIH en langues locales). • Mettre en œuvre un processus participatif de consultation nationale et sous régionale impliquant les leaders MSM et autres leaders/acteurs d'autres groupes 	<p><u>Liste provisoire</u></p> <p>ONUSIDA PNUD Réseau des parlementaires de la CEDEAO Union Africaine Chercheurs/ Universitaires AFRICASO ACI ENDA Santé ANCS HRW IGLHRC Ministères des gouvernements des pays limitrophes</p>

<ul style="list-style-type: none"> • Les organisations internationales de plaidoyer et de défense des droits des MSM prennent parfois des décisions sans considérer les réalités locales et les implications de leurs actions qui peuvent aggraver la situation des MSM dans leurs pays. • Le comité restreint a pu dialoguer avec les organisations internationales (HRW et IGLHRC) afin d'obtenir des modifications stratégiques dans la mise en œuvre de leurs interventions. 		<p>vulnérables/marginalisés.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Elaborer pour le parlementaire africain un guide de plaidoyer sur les questions ayant trait au VIH chez les groupes vulnérables en rapport avec les lois. Veiller à l'adoption des lois sur le VIH ! • Appuyer les Etats et les OSC au renforcement des capacités de tous les acteurs (parlementaires, magistrats, avocats, presse, ONG de défense des droits de la personne, leaders religieux, traditionnels, etc.) en matière de VIH et droits humains. • Appuyer au sein des Etats les actions ayant trait à la promotion et à la protection des droits humains liés au VIH et des groupes vulnérables. • Maintenir et approfondir le dialogue, la collaboration et la coordination entre le comité et les organisations internationales de plaidoyer pour les MSM et autres groupes vulnérables. 	
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--

Mot de la fin

Senegaalay sunu gaal, nañu joow te mànkoo

En somme, si depuis lors le climat s'est relativement apaisé, après la vague d'homophobie ayant suivi les deux incidents décrits dans ce document (le « mariage gay » et les « neuf homosexuels arrêtés ») et qui ont suscité une véritable levée de boucliers au Sénégal, il ne faut pas perdre de vue que la ténacité des préjugés envers les MSM reste encore très vive. L'émergence d'un discours alternatif empreint de tolérance et d'humanisme véhiculé par des personnalités de premier rang (Ministres, Universitaires, Chefs Religieux, Acteurs de renom de la société civile, etc.) devrait aider à une insertion beaucoup plus douce des MSM dans le tissu socio-économique sénégalais et faciliter leur accès aux services de prévention et de prise en charge. Ces leaders d'opinion qui sont à identifier, s'emploieront à apporter un bémol à la tonalité du discours va-t-en-guerre latent existant au Sénégal.

Pour une société caractérisée par son attachement aux valeurs traditionnelles et religieuses de paix, de solidarité et de *sutura*, ce type de discours violent peut surprendre. A considérer que la population sénégalaise est composée par une majorité de croyants y compris des extrémistes, on comprend mieux pourquoi il y a encore ces forts relents d'homophobie.

Si les leaders, de quelque groupe que ce soit, doivent sonner l'alerte pour dénoncer les « attaques » contre des principes et valeurs d'une part, d'autre part ils doivent s'en tenir strictement aux principes de dialogue et de tolérance en se gardant de monter une frange de la population contre une minorité (issue de cette même population) pour promouvoir la tolérance et la concorde nationale.

----- / -----

Bibliographie

- 1) Rapport de la « *Table ronde sur le traitement par les médias de l'homosexualité* », PANOS, rapport de synthèse, mai 2010.
- 2) « *Paroles de haine, climat de peur: Violations des droits humains et défis pour le mouvement LGBT au Sénégal* », IGLHRC, 2010.
- 3) “*Words of hate, Climate of fear: Human rights violations and challenges to the LGBT Movement in Senegal*”, IGLHRC, 2010.
- 4) Demba A Dione, « *Forces et faiblesses d'un processus de mise en place d'un réseau de prestataires de soins sanitaires, de services psychosociaux et préventifs pour décentraliser et rejoindre les besoins en santé sexuelle et génésique des MSM : Cas de la taskforce Division de Lutte contre le Sida et les Infections Sexuellement Transmissibles & Société civile au Sénégal* », ANCS, octobre 2009.
- 5) Codou Bop, “*Senegal: Homophobia and Islamic Political Manipulation*”, Sexuality Policy Watch Working Papers, No. 4, March 2008, p. 3, available at: <http://www.sxpolitics.org/wp-content/uploads/2009/03/texto-codou-revny.pdf>, accessed on October 9, 2009.
- 6) Niang C I, « *Evaluation des interventions auprès des groupes vulnérables TS et MSM* », ANCS, octobre 2009.
- 7) Niang C I, « *Etude de l'environnement social des MSM en vue du renforcement du leadership de la société civile dans la lutte contre la stigmatisation et la discrimination* », ANCS, octobre 2009.
- 8) Niang C I, « *Analyse de contenu des médias sénégalais sur le traitement de la question de l'homosexualité et de l'homophobie* », Institut Panos Afrique de l'Ouest, avril 2009.
- 9) “*No One Will Protect Them: Violence against Gay Men and Men Who Have Sex with Men in Senegal*”, Human Right Watch, New York, 2009.
- 10) Cheikh I. Niang, Placide Tapsoba, Ellen Weiss, Moustapha Diagne, Youssoupha Niang, Amadou Moreau, Dominique Gomis, Abdoulaye Sidibe Wade, Karim Seck, Chris Castle, “*It's raining stones': stigma, violence and HIV vulnerability among men who have sex with men in Dakar, Senegal*”. Culture, Health & Sexuality, Vol. 5, No. 6, 499–512, November-December 2003.
Link: <http://www.informaworld.com/smpp/content~db=all~content=a714079727>
- 11) Cheikh I Niang, Moustapha Diagne, Youssoupha Niang, Amadou Moreau, Dominique Gomis, Mayé Diouf, Karim Seck, Abdoulaye S Wade, Placide Tapsoba, Chris Caste, « *Satisfaire aux besoins de santé des homes qui ont des rapports sexuels avec d'autres homes au Sénégal* », rapport final, Institut des Sciences de l'Environnement/UCAD, Programme National de Lutte contre le SIDA, Programme Horizons/Population Council, New York, septembre 2002.
Link: <http://www.popcouncil.org/pdfs/horizons/msmsenegalfr.pdf>
Link: <http://www.popcouncil.org/pdfs/horizons/msmsenegalsumfr.pdf>